Sommaire

pages 2-3 : Le dernier et la dernière
Brèves : • Résultats électoraux

Le dernier et la dernière

Pas le dernier de l'année, le dernier tout court. Après le congrès de la Fédération en février, ceux qui auront la responsabilité de la conduire arrêteront la parution du quatre pages sous sa forme actuelle.

Ni chemises noires, ni chemises brunes, bonnet phrygien

Quel est l'avenir du modèle social français ? La cohésion sociale et la cohésion nationale reposent sur la pérennité du modèle social français. Les réformes successives du système des retraites, de la sécurité sociale qui devient de plus en plus inégalitaire par la baisse des remboursements des médicaments, par la généralisation progressive des dépassements d'honoraires ont pour conséquences l'apparition d'un sentiment d'injustice pour une majorité de la population. Le principe qui permettait d'avoir accès aux soins selon ses besoins est en train de devenir, l'accès aux soins selon ses moyens.

Ce qui faisait la force du lien social, la solidarité intergénérationnelle, l'égalité devant la maladie, la politique familiale, tout cela est en passe de disparaître pour le bénéfice programmé des systèmes d'assurances privées.

Le programme du Conseil National de la Résistance n'est pas l'alpha et l'oméga de la République, mais ses principes fondamentaux restent essentiels.

Les projets de TVA sociale, de réformes du financement de la protection sociale collective

Résultats électoraux

Crédit Mutuel Arkade (Bretagne, Aquitaine, Massif-Central) - CE 2012

Inscrits	+ 6 500
CFDT	53,61 %
UNSA	24,41 %
CGC	12,62 %
CGT	9,36 %

Nous progressons de 3 %, nous sommes de plus en plus l'interlocuteur contrepoids face à une CFDT présente mais un peu trop consensuelle.

Crédit Mutuel Ile de France - CE 2012

Inscrits	1 788
Exprimés	939

CGT	272	28,97 %	+ 5,50 %
CFDT	224	23,86 %	- 20,91 %
UNSA	200	21,30 %	+ 21,30 %
SNB	93	9,90 %	+ 0,08 %
FO	84	8,95 %	- 3,04 %
CFTC	66	7,03 %	- 2,92 %

Forte percée de l'UNSA qui se présente pour la première fois. FO perd sa représentativité. Le SNB et la CFTC ne parviennent pas à la reconquérir.
Nous sommes premiers chez les cadres.

Que dire qui ne soit pas mièvre, larmoyant, style ancien combattant ou pot de départ en retraite. Peut-être expliquer les raisons des éditoriaux provocateurs et un peu iconoclastes, pas assez me semble-t-il avec le recul.
Nous sommes tous submergés par les informations à lire absolument, à lire quand nous n'avons pas la tête et les yeux dans le smartphone, en fait pendant qu'il se recharge. Par chance la batterie est vite à plat.
Le quatre pages mensuel de la fédération banques assurances n'a de chances d'être lu que s'il sort de l'ordinaire.
Les édito sont devenus une petite attraction dans le paysage Unsa. Ils énervent quelques uns. Il y en a, j'en connais et vous aussi.
D'autres rient, le distribuent autour d'eux, c'est le but, ils lisent le contenu du quatre pages, c'est le but aussi.
Et puis, il y a ceux qui l'utilisent en prenant des bouts de phrases, voir l'édito entier, ou des infos qui leur paraissent utiles. Ce sont mes préférés. Ils ont compris le but du jeu, être une aide à la communication. Certains parmi eux m'appelaient pour me dire qu'ils allaient utiliser mes divagations. Merci.

L'équipe du journal

Une dernière provoc, qui en est une sans l'être

Dans le genre bêtise à ne pas refaire, l'opération mariage forcé avec la Cgc est à ne pas renouveler. Qui a pu avoir envie de jouer au papa et à la maman avec Bernard Van Craeynest ? Pas moi. Mais participer au repas de famille qui se termine bien, pourquoi pas. Par contre, on a essayé de nous fourguer le SNB et son sémillant patron, et là chez nous, certains étaient à deux doigts de crier au viol, d'autres avaient cadenassé leur ceinture de chasteté, d'autres moins nombreux se disaient que « *peut-être ma foi…* ».
Mais Bernard a rompu et nous avons continué à nous développer. Comme on dit dans les rues de Bagnolet, « *Dieu est grand* ».
Mais cela ne veut pas dire que nous devons nous replier sur nous-mêmes. Bien au contraire. Nous devons entretenir des partenariats avec la Cgc , il devrait en être de même avec la Cfdt. Nous devrions aussi entamer un dialogue constructif avec la Cftc. La Cgt est un partenaire-interlocuteur, Fo un mystère.
Se parler, travailler ensemble, échafauder des projets communs, tout cela est possible, souhaitable et indispensable mais les OPA à la va-vite, c'est non.
Le bon résultat aux élections TPE doit rendre l'Unsa ambitieuse pour 2017.
La petite aventure du quatre pages a été une partie de plaisir grâce à celles et à ceux qui y ont participé. En particulier Corinne Debasseux qui m'a évité de balancer certaines provoc trop provoc, elle est de bons conseils, cela ne l'empêchait pas de rire.
La PAO, sous la houlette de Philippe Gallois, pleine d'indulgence et de bonnes idées qui ont permis l'évolution constante de ce quatre pages. Lola Quéré dont les dessins finissent par être la véritable attraction des éditos et du reste.
Jean-Yves Legal à l'imprimerie qui nous trouve toujours un créneau sans désavantager qui que ce soit.
En fait, nous nous sommes bien amusés, c'est là l'essentiel.

Luc Martin-Chauffier

On achève bien les chevaux

Le film de Sydney Pollack en 1969 « *On achève bien les chevaux* » retraçait les martyrisations de la danse qui opposaient des couples dans une ambiance de cirques romains pour gagner quelques dollars de primes pour ceux qui ne s'écroulaient pas de fatigue. C'était l'époque de la Grande Dépression en 1930 aux Etats-Unis.

Au début du XXIème siècle, nous avons dans les banques des pratiques de vente commerciale s'apparentant aux martyrisations de la danse. Le benchmark et les challengers en sont des dérivés.

Le benchmark consiste à organiser au niveau d'une direction régionale d'agences bancaires une compétition entre les agences des différents groupes sur la réalisation d'objectifs commerciaux, les meilleures étant récompensées financièrement et en avancement, les autres sanctionnées sur les mêmes critères.

Les challengers sont des compétitions du même ordre entre les personnes d'une même agence et cela tout au long de l'année sur des produits différents. Benchmark et challengers se déroulent de concert. Etre bon dans le cadre d'un challenge n'exclut pas une sanction dans le cadre du benchmark. C'est carotte et bâton en même temps.

Les salariés concernés sont dans un stress permanent entraînant une accentuation des risques psychosociaux et allant jusqu'à une mutate augmentant des attitudes suicidaires. Ces méthodes doivent disparaître, les salariés doivent pouvoir exercer leur métier dans le respect de l'éthique professionnelle et non pas la peur au ventre.

Nous revisiterons sur ce sujet dans un dossier complet sur les pratiques bancaires et les réponses qu'apportent la Justice et l'administration du Travail aux débordements des banquiers.

Il y va non seulement de la santé physique, mentale et vitale des salariés mais aussi de leur dignité.

Luc Martin-Chauffier

Sommaire
Dossier pages 2-3 : COVEA où Vas-tu ?
page 4 : Notre invité : Frédéric Raison, nouveau secrétaire de l'UNSA-MAIF
Brèves : Vie des syndicats et actualité syndicale Congrès UNSA - GMF - FMP

Résultats électoraux

Caisse d'Epargne : (Aquitaine, Poitou-Charentes) - CE 2012

Inscrits	2 746
Exprimés	1 872

UNSA	767	41 %
SUD	425	23 %
Autres 1	384	20,5 %
CGC	178	9,5 %
CFDT	46	2,5 %
FO	29	1,5 %
Autres 2	17	0,9 %
CFTC	6	0,3 %

Informatique CDC-CNP - CE 2012

Inscrits	1 085
Exprimés	840

UNSA	293	35 %
FO	186	22 %
CFDT	151	18 %
CGT	113	13,5 %
CGC	85	10 %
FSU	12	1,5 %

Prépar-Vie (Assurances) - CE 2012

Inscrits	94
Exprimés	85

UNSA	44	52 %
CFDT	41	48 %

Fédération Nationale des Banques, Assurances et Sociétés Financières

Responsable :
Luc Martin-Chauffier
21 rue Jules Ferry
93170 Bagnolet
Tél : 01 48 18 88 22
courriel : bque-ass@unsa.org
Site : http://banques-assurances.unsa.org

Février 2013

Sommaire

page 3
Jacques Mairé
Richard Marsaud
pages 4-5
Crise économique
pages 6-7
Tableau représentativité
banques assurances
page 8
Fonctionnement
de la fédération
pages 9-10-11
Activités

Fédération Nationale des Banques, Assurances et Sociétés Financières

Responsable :
Luc Martin-Chauffier
21 rue Jules Ferry
93170 Bagnolet
Tél : 01 48 18 88 22
Tél : 01 48 18 88 15
Fax : 01 48 18 88 91
courriel : bque-ass@unsa.org
Site :
http://banques-assurances.unsa.org

Un congrès avec changement de menu

Notre fédération a été créée en 1998, quatorze ans plus tard nous allons changer de responsable, c'est à la fois insignifiant et important.
Insignifiant parce qu'il est normal que le renouvellement se fasse et qu'il se fait dans de bonnes conditions, sans à-coup, démocratiquement.

Important parce que notre fédération est constituée de syndicats autonomes jaloux de leur autonomie. Le respect de cette autonomie implique à la fois d'écouter et de tenir compte des avis des uns et des autres, les syndicats étant in fine ceux qui décident. Pour une fédération, gérer l'autonomie est difficile, ne serait-ce que parce qu'elle a pour rôle de dépasser les égocentrismes.

Nous gérons un équilibre fragile, les relations basées sur la confiance et l'amitié sont une des clés de la réussite.

En même temps, nous avons à assurer l'unité et la cohérence de la fédération au sein de l'Unsa. C'est ce que nous avons fait depuis le début et c'est ce qui continuera à se faire après.

2013 est une date charnière, le premier comptage officiel de la représentativité syndicale tombe cette année, il lance la dernière ligne droite avant 2017, date clé à laquelle ceux qui ne feront pas 8% seront morts en tant qu'organisation interprofessionnelle.

Pour nous, 2013 va être le début d'une nouvelle ère avec le renouvellement des instances de la fédération et donc un nouvel élan pour nous développer et participer à la politique sociale et économique de nos secteurs.

Luc Martin-Chauffier

Spécial congrès

NoS invités

Trois questions à deux responsables UNSA du Crédit Immobilier de France

L'UNSA syndicat majoritaire au CIF travaille avec l'ensemble des autres syndicats et du personnel pour préserver l'activité du CIF malgré les fautes des dirigeants de l'entreprise

Élections

Elections DP à la CDC des salariés de l'établissement public

CFDT	569	35,99 %	+ 2,92 %
CGC	195	18,97 %	- 8,23 %
UNSA	192	18,66 %	+ 2,32 %
CGT	184	17,90 %	+ 0,87 %
SNUP (FO)	47	4,57 %	
FO/CFTC	41	3,99 %	- 8,48 %

Exprimé : 1028

L'UNSA passe de la 4ème à la 3ème place et progresse de + 2,52 % des voix.
Nous rappelons que dans la future BPI, l'UNSA est première à la Caisse des Dépôts, au FSI, à Oséo et à Ubifrance, les composantes de la future Banque Publique d'Investissement.

Fédération Nationale des Banques, Assurances et Sociétés Financières

Responsable :
Luc Martin-Chauffier
21 rue Jules Ferry
93170 Bagnolet
Tél : 01 48 18 88 22

courriel : bque-ass@unsa.org
Site :
http://banques-assurances.unsa.org

1 - Responsables syndicaux UNSA au CIF, majoritaires très largement, vous avez réussi avec les autres syndicats, le 13 septembre à mettre dans la rue à Paris près de 85% du personnel en manifestation. Quelle conclusion en tirez vous pour la suite ?

D'abord je dirais que nous sommes totalement satisfaits de cette manifestation, c'était une vraie réussite. En effet, mobiliser 85% du personnel du CIF venant de toute la France et ce en 10 jours, je pense que l'on a réussi notre pari. Je profite de cette tribune pour saluer l'excellent travail fourni par les collègues de la logistique UNSA.

Notre leitmotiv était de défendre nos métiers basés sur l'accession à la propriété pour les ménages modestes (voire très modestes par l'intermédiaire de nos actionnaires) et de dire haut et fort que l'accession sociale doit être un enjeu important dans la stratégie de nos dirigeants politiques actuels et que l'on ne peut aujourd'hui se passer de spécialistes.

Pour la suite, le combat continue, nous nous mobilisons pour nous rendre le plus nombreux possible au Congrès HLM de Rennes le 25 septembre prochain. Chaque filiale manifeste également dans sa propre région.

2 - L'attitude de la Direction sortante du CIF vous paraît-elle responsable pour l'avenir tant du groupe que des 2500 salariés qui le composent ?

Nous avons vécu, alors, une lutte fratricide et douloureuse avec nos anciens camarades. Pour beaucoup ce fut un déchirement.
Il faut dire que nous fûmes accueillis par les syndicats dits représentatifs comme des traitres et des jaunes.
Mal leur en prit car non seulement le tribunal nous octroya la représentativité mais les élections professionnelles qui suivirent nous donnèrent la majorité relative dans tous les collèges. Preuve était faite qu'entre la représentativité présumée et la représentativité réelle, il y avait un gouffre.
De ce point de vue, la loi de 2008 sur la représentativité syndicale en dépit de ses insuffisances a marqué un progrès considérable.
Les mandats sont donnés à ceux que les salariés jugent dignes de les représenter et c'est très bien ainsi.

Face à la crise, face aux menaces qui s'annoncent, nous devons être unitaires pour 10.

Quelle pratique syndicale ?

Mais revenons à la démocratie : Le syndicat n'appartient pas à ses représentants, sur de grands sujets ce sont toujours les adhérents qui doivent trancher.
Le fil à plomb c'est la démocratie, le vote des adhérents, pas la pratique délégataire.
Pour ce, le syndicat doit donner la parole à tous les syndiqués, en ne se contentant pas de demander leur avis précédé du seul point de vue de leurs dirigeants.
Cela passe par une information systématique, rapide et complète (les comptes rendus de réunions et de négociations doivent être effectués aux adhérents qui disposent ainsi des mêmes données que les responsables).
Le débat peut alors s'engager entre tous. Et tous les points de vue peuvent ainsi s'exprimer sur la base « un syndiqué égal une voix » …
C'est un travail lourd et difficile, mais la citoyenneté est à ce prix.
Il en va de même avec le personnel : la transparence la plus grande doit avoir lieu. C'est ainsi que nous avons, dès notre constitution, établi des comptes rendus succincts du comité qui n'existaient pas auparavant.
La démocratie, c'est aussi refuser d'adapter les positions du syndicat à l'air du temps.
Nous ne sommes pas le réceptacle du ressenti des salariés et de leurs besoins. Nous ne voulons pas forcément ce que veulent les salariés. Le syndicat définit sa position avec les syndiqués, la défend auprès du personnel : le juge de paix ce sont les élections professionnelles.
Procéder autrement serait adopter une attitude purement électoraliste.
Ainsi avons-nous proposé en son temps une UES, à contre-courant notamment d'une partie du personnel, parce que nous pensions que c'était la meilleure solution pour sauver les emplois et pérenniser l'entreprise ?
Un vif débat a eu lieu au sein du syndicat ; certains craignaient que l'on y laisse des plumes.
Et une majorité s'est dégagée pour dire : ce qui compte ce ne sont pas nos intérêts d'appareil, ce sont les intérêts de l'ensemble des salariés, nous allons peut-être perdre des voix dans l'immédiat, mais à terme les salariés nous rejoindront. Et de fait après avoir perdu près de 10 % des voix aux élections du CA qui suivirent, nous en regagnâmes 15 % aux élections suivantes du CE.

L'unité est la condition sine qua non de la réussite

La question de l'unité est une des questions principielles au cœur de notre activité.
Face à la crise, face aux menaces qui s'annoncent, nous devons être unitaires pour 10. En effet, aucune organisation seule ne peut imposer ses propositions.
Notre rôle est d'offrir un cadre de résistance en bâtissant un rapport de forces et à défaut de protéger au maximum les salariés.
Il ne consiste pas à dire non à tout et de protester sans proposer la moindre alternative.
Il nous faut refuser tout autant le syndicalisme prostatraire que le syndicalisme d'adaptation.
Bref, il nous faut pratiquer un syndicalisme de revendications et de propositions que je qualifierai de réformisme radical.

Réformisme radical

Dire cela c'est en appeler à l'esprit du programme du Conseil National de la Résistance. On mesure, à l'aune de ce qui se passe aujourd'hui, le chemin parcouru … et perdu.
Comment ce qui était possible dans un pays ruiné et détruit par la guerre, ne le serait-t-il pas aujourd'hui dans un pays beaucoup plus riche, cinquième puissance économique mondiale ?
Il nous faut donc résister.
Et pour cela donner plus de place au syndicalisme, faire vivre la démocratie sociale, l'étendre.
Or, celle-ci est aujourd'hui menacée.
Il était déjà permis d'autoriser dans certains domaines, un accord d'entreprise à déroger à une convention de branche au mépris du vieux principe républicain de la hiérarchie des normes : un accord d'entreprise ne peut déroger à un accord de branche qui lui-même ne peut déroger à la loi si elle est plus favorable aux salariés.
Or depuis, l'on voit fleurir différentes propositions dans la campagne présidentielle qui ne peuvent qu'inquiéter. Qu'il s'agisse des « contrats de compétitivité », des diatribes contre les corps intermédiaires.

Librement ensemble

In fine, cet itinéraire qui est le mien est aussi celui de bien d'autres de ma génération.
Son récit n'est pas exempt de subjectivité mais il est sincère et essaie de tirer quelques enseignements.
Je ne suis pas attaché au patriotisme d'appareil tant il est vrai que toute organisation politique ou syndicale ne doit être à mes yeux qu'un instrument, un outil au service de l'intérêt général et que l'on n'échappe pas aux influences partisanes parfois non dites.
A partir du moment où le syndicalisme ne peut être apolitique, toutes les idées sont les bienvenues (à l'exception toutefois de celles dont les valeurs sont contraires à celles mêmes du syndicalisme- type FN), charge ensuite aux syndiqués de se déterminer librement ensemble.
De même, entré par la lutte des classes dans le syndicalisme, j'y demeure fidèle : employeurs et salariés ont des intérêts différents. Ce n'est pas un gros mot de le dire, quelle qu'en soit la conclusion qu'on en tire. J'en veux pour preuve la déclaration du milliardaire américain Warren Buffett : « La lutte des classes existe, et c'est la mienne, celle des riches, qui la mène et qui est en train de la gagner». Après des années de libéralisme et de capitalisme financier qui ont plongé les pays dans la crise financière, l'austérité et la récession et qui ont démontré les catastrophes de telles politiques, il appartient, entre autres, au mouvement social d'infliger un rude démenti à ce Monsieur.
Pour cela, rien de mieux, sur le terrain syndical qui est le nôtre, que de rester attaché aux statuts de l'UNSA : « Attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et à la tolérance, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale. »
En avant, donc, pour le renforcement de l'UNSA préalable à une reconfiguration rassemblée du syndicalisme de notre pays.

Je pars confiant : premier syndicat de l'entreprise dès notre création, nous le sommes demeurés.

Mieux, lors des dernières élections professionnelles, mars 2012, nous avons enregistré une nouvelle progression avec une nouvelle équipe dirigeante tant au CE qu'au syndicat : l'ancienne génération ayant su passer la main à une nouvelle grâce à un travail collectif intense. Comme on le voit nul n'est irremplaçable ; il suffit de faire confiance aux camarades en leur donnant les moyens de leur propre formation et de leur autonomie. Bon courage à toutes et tous, auprès de qui je continuerai mon activité syndicale à ma modeste place.

Christine Deneuve

Vie des syndicats et sections syndicales

UNSA 2A : La Fédération de l'UNSA 2A a tenu son congrès à Angers. Alain Auzemery de Groupama succède à Dominique Rougier du Crédit Agricole à la tête de la Fédération. Alain Auzemery, secrétaire général de la section fédérale Groupama est remplacé à la tête de celle-ci par Thierry Huyghe. Philippe Fontenel a été réélu à la tête de la section fédérale du Crédit Agricole.

Caisse des Dépôts et Consignations : Notre syndicat de la CDC a tenu son congrès à la Rochelle. Luc Dessenne a été réélu Secrétaire général. L'UNSA est première organisation syndicale dans cette importante entreprise. Luc Dessenne a écrit au Président de la République nouvellement élu pour attirer son attention sur l'importance de la CDC dans le financement de l'économie française. François Hollande, *ayant annoncé* sa volonté de créer une « *Banque publique d'investissements* », Luc Dessenne a insisté sur le risque de double emploi à la CDC, outil efficace, rôdé et présent depuis longtemps sur le terrain de l'aide aux entreprises dans le cadre de programmes publics d'investissements et d'aide aux PME par le truchement de filiales spécialisées.

Banque Populaire Rives de Paris : Notre syndicat majoritaire dans l'entreprise, a tenu son assemblée générale annuelle à Paris.

Fédération Nationale des Banques, Assurances et Sociétés Financières

Responsable :
Luc Martin-Chauffier
21 rue Jules Ferry

Notre invitée

Les mésaventures de SOFINCO et FINAREF

Le Groupe Crédit Agricole annonce le rapprochement de SOFINCO et FINAREF avec la mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

Au terme d'une procédure engagée en juillet 2009, le TGI de Paris, saisi par le CE de SOFINCO, annule un premier PSE conduit par une ordonnance de référé en octobre 2009.
En décembre 2009, une nouvelle version est communiquée au CE qui tient compte de ces exigences.
Il s'agit désormais de procéder à environ 217 suppressions de postes avec des procédures de reclassement.
Une expertise, demandée par le CHSCT fin 2009, montre que la Direction de SOFINCO, en cohérence avec les projets du Groupe Crédit Agricole, entend procéder à des transformations importantes de l'Entreprise.

SOFINCO (convention collective AFB) et FINAREF (convention collective ASF), grands acteurs du crédit à la consommation et filiales à 100% de Crédit Agricole SA, fusionnent le 1er avril 2010 pour donner naissance à Crédit Agricole Consumer Finance (CACF).

Les négociations sur un accord d'adaptation pour harmoniser les deux entités débutent en mars 2011, 4 mois seulement avant la fin de la période de survie des accords et n'aboutissent pas.
Il en résulte des négociations sur les horaires de l'ex-périmètre FINAREF avec les Organisations Syndicales et une présentation au CHSCT qui missionne le Cabinet ORSEU. Cabinet qui relève la non-application du Code du Travail depuis le 1er juillet 2011(fin de la période de survie des accords FINAREF fixée présenter son plan d'adaptation au Comité d'Entreprise qui prévoit un désendettement du Groupe Crédit Agricole S.A. à hauteur de 50 milliards € et une contribution de 8 milliards pour CA-CF s'appuyant sur 4 leviers :

1 Réduction de l'activité à hauteur d'1 milliard €,
2 Cessions de créances douteuses pour 1 milliard €,
3 Cessions de filiales à l'international pour 3 milliards €,
4 Diversification des sources de refinancement pour 3 milliards €,

Ce qui entraînerait la suppression de 300 postes en France et 300 postes à l'International.

Le 2 avril 2012, le Directeur Général de CA-CF présente le plan d'adaptation et de transformation de CA-CF France aux motifs de la crise financière, de la Loi sur le Crédit à la Consommation et des exigences réglementaires Bâle III.

490 postes supprimés sur le seul périmètre France !

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi misérable, sans aucune proportionnalité par rapport à la taille du Groupe Crédit Agricole.
Cette situation est le résultat de l'incurie de la Gouvernance du Groupe dans ses investissements hasardeux et son choix de maintenir des niveaux de rémunération en progression constante pour les actionnaires et les dirigeants.

Notre invité

Crise Économique

La Grèce c'était hier, aujourd'hui l' Irlande. Demain à qui le tour ?

Nous avons demandé à Georges Dassis, syndicaliste grec et homme de conviction, de nous parler de la situation économique de la Grèce. Evoquer la crise grecque puis celle de l'Irlande ne peut que nous interroger et nous désoler de l'absence d'une solidarité européenne spontanée pour ces compatriotes européens dans la difficulté.Au lieu d'avoir une attitude de boutiquier nous pourrions profiter de ces crises pour faire une avancée majeure dans la notion de patrie Europe.

Georges Dassis, syndicaliste grec

•Militant syndical en Grèce dès l'âge de 15 ans
•Militant actif contre le régime des colonels en Grèce (1967-1974)
•Permanent national de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) de 1976 à 1980
•Depuis 1981, représentant de la Confédération Générale du Travail de Grèce (GSEE) à la Confédération Européenne des Syndicats (CES), à la Confédération Syndicale Internationale (CSI, anciennement CISL) et au Bureau International du Travail (BIT)
•Depuis 1982, membre du Comité Exécutif de la CES
•Membre du CESE de 1981 à 1990 et à partir de 2002
•Président de la section régionale du CESE de 1986 à 1990
•Président de la section ECO du CESE de 2004 à 2008
•Membre fondateur de l'Institut du Travail de la GSEE (1990) et secrétaire des relations internationales

La Grèce : membre de l'UE depuis 1981

Les 7 et 14 novembre derniers, à l'occasion des élections régionales, les électeurs grecs, malgré les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement socialiste durant le dernier trimestre 2009, se sont prononcés majoritairement en faveur de la tolérance à l'égard de leur gouvernement et ils font toujours confiance à Georges Papandreou, lequel affirme vouloir mettre de l'ordre dans un pays qui traverse une crise majeure.
La Grèce est devenue le dixième membre des Communautés européennes le 1er janvier 1981. Malgré les retards structurels qu'elle présentait sept ans après la chute du régime des colonels (1967-1974), son intégration aux Communautés européennes n'a pas posé de problème majeur. Vingt-huit ans après, mon pays a été au bord de la faillite.

Un gouvernement menteur et une commission européenne borgne

Le déficit budgétaire pour l'année 2010 se situera entre 12,6 et 15 %. Il faut dire ici qu'en mars 2004, lorsque le gouvernement socialiste (PASOK) a perdu le pouvoir, le déficit budgétaire s'élevait à 2,6 % du PIB. En avril 2004 le ministre des finances du gouvernement formé par le parti conservateur « Nouvelle Démocratie » a annoncé que le déficit était de 4,4 % du PIB. En mai 2009, un autre ministre des finances de ce même gouvernement annonçait que le déficit était de 6 % du PIB. En octobre 2009, juste après les élections nationales remportées par le PASOK, le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, qui avait été nommé par le gouvernement conservateur, a déclaré que le déficit budgétaire était de 12,6 % du PIB.
Le gouvernement, conservateur, de M. Karamanlis a donc menti, au moins durant les trois dernières années, tant aux citoyens grecs qu'à la Commission européenne.

Une situation résultant des dysfonctionnements de la société grecque

Ce déficit est dû à plusieurs facteurs et notamment :

- à la fraude fiscale ;
- à la fraude au versement des cotisations à la sécurité sociale ;
- à la corruption, tant de la part de certains politiciens qu'au niveau de certains fonctionnaires publics ;
- à divers gaspillages, constatés et dénoncés par le gouvernement actuel, au niveau de l'administration et d'organismes publics ;
- aux dépenses de la défense nationale, qui, pour l'année 2010 s'élèveront à environ 6 milliards d'euros, soit 2,8 % du PIB, dont 2,3 milliards d'euros seront dépensés pour l'achat d'armements importés. Il faut noter que la moyenne des dépenses militaires des pays membres de l'OTAN est de 1,7 % du PIB.

Il est évident que les causes intérieures du déficit doivent être éradiquées par des mesures d'urgence, à prendre par le gouvernement actuel : combattre la corruption et les fraudes, éliminer les gaspillages et rendre le secteur public plus efficace.
Quant aux dépenses militaires elles seront diminuées pour l'année 2011 mais resteront malgré tout disproportionnées par rapport à la richesse produite par la Grèce. Notons encore que l'argent dépensé par les grecs pour l'achat d'armements sert à créer de l'emploi dans les pays exportateurs, avec l'Allemagne et la France en tête.

Des mesures d'économie drastiques à partager entre tous

Jusqu'à présent le gouvernement affiche sa volonté de mettre de l'ordre dans les dépenses publiques, mais en attendant, les mesures d'austérité ont abaissé de manière significative le pouvoir d'achat des salariés et des retraités et le budget 2011 ne prévoit pas d'amélioration de la situation. Au contraire, des menaces pèsent sur le respect de la convention collective interprofessionnelle signée récemment par la GSEE et les organisations patronales pour la période allant jusqu'au 31décembre 2012. Devant ces menaces, les deux confédérations syndicales (la GSEE, qui représente les travailleurs du secteur privé et organismes d'utilité publique et l'ADEDY, qui représente les travailleurs de la fonction publique) ont décrété une nouvelle grève générale pour le 15 décembre prochain.

Dans le projet de budget 2011, le gouvernement fixe pour objectif de réaliser une économie de 14,3 milliards d'euros afin de parvenir à un déficit public de 7,4 % du PIB. Il prévoit, entre autres, des fortes coupes dans les dépenses des entreprises

La Grèce en chiffres

La Grèce s'étend sur une superficie de 132.000 km², sur laquelle vivent 10 500 000 Grecs et environ 700 000 non Grecs. 1 794 000 personnes sont âgées de moins de 14 ans ; 1 697 000 personnes ont plus de 65 ans ; la population située dans la tranche d'âge de 14 à 65 ans compte 7 019 000 habitants.
Dans le secteur public au sens large du terme sont employés environ 1 million de personnes ; le secteur privé occupe 1 278 000 personnes, tandis qu'environ 620 000 travailleurs sont actuellement à la recherche d'un emploi. Le nombre de travailleurs indépendants s'élève à environ 1 million de personnes. 1 302 000 personnes sont en âge de travailler mais restent économiquement non actives.
Le PIB pour 2009 s'élève à 234 milliards d'euros tandis que la dette publique s'élève à 298 milliards d'euros, soit 127,35 % du PIB.
Les 10 % les plus riches de la population perçoivent 27 % du PIB tandis que les 10 % les plus pauvres perçoivent 2 % du PIB.

Brèves

Elections :

Caisse Nationale de Prévoyance (CNP)	
CE 2010	
Inscrits : 2 936	
Exprimés : 1 614	
CGT	26,08 %
CFDT	22 %
UNSA	15,99 %
FO	13,32 %
SUD	9,17 %
CGC	7,93 %
CFTC	1,92 %
CAT	1,86 %
SNUP	1,73 %

La CGT enregistre la plus forte progression (+ 6,58 %)

Accord d'entreprise

AGPM : extrait de l'accord sur « l'égalité professionnelle au sein du groupe AGPM »

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs
Ces actions de sensibilisation s'attachent notamment à identifier les stéréotypes à l'origine de pratiques discriminatoires et les enjeux économiques de l'égalité professionnelle.

Les procédures de recrutement

Le Groupe AGPM s'efforce de procéder à des recrutements équilibrés, c'est-à-dire à des recrutements qui reflètent à compétences, expériences et profils équivalents, la diversité des • • •

Notre invité Jea

Itinéra

A l'aube de la retraite, il n'est p
et d'en tirer quelques enseigne
Comme beaucoup de jeunes d
« Transformer le monde, a dit M
là, pour nous, n'en font qu'un » (A. Breton).Tel était mon credo.
Je croyais aux « lendemains qui chantent »

Tout naturellement, dès mon entrée dans la vie professionnelle, je rejoignis la CGT. Il y régnait un autoritarisme, pour ne pas dire plus.
Différentes forces politiques s'y affrontaient et mes camarades et moi-même n'étions pas en reste. Communistes, trotskystes, socialistes… s'y affrontaient allègrement. Tout ceci bien sûr au nom de l'indépendance.
Je parle bien d'indépendance et non d'apolitisme : comment, en effet, une organisation syndicale pourrait-elle ne pas s'interroger sur la vie de la cité ? Le syndicalisme n'occupe-t-il pas une place centrale pour une société plus juste ?
Certains principes s'imposèrent donc : indépendance, démocratie, unité, mots d'ordre et principes souvent galvaudés.
Ainsi, pour conquérir une véritable indépendance fallait-il faire vivre la démocratie, en finir avec les affrontements stériles subordonnant le syndicat à des forces politiques.
Face à ce qu'il est convenu d'appeler la crise du syndicalisme et son émiettement, à la montée du libéralisme et de l'individualisme, il était nécessaire de revoir nos modes de fonctionnement et de s'opposer à une bureaucratie syndicale qui décidait au lieu et place des syndiqués et qui imposait son point de vue contre vents et marées.
C'est ainsi qu'avec des délégués syndicaux de FO et de la CGT, nous décidâmes de fonder une organisation autonome dont le simple nom nous aurait révulsés auparavant.
Il faut ici souligner un paradoxe : nous aspirions à en finir avec la division syndicale, nous visions au rassemblement et nous commencions par créer une force syndicale de plus.
Mais pour nous, il était hors de question de pratiquer un syndicalisme frileux replié sur des revendications catégorielles propres à l'entreprise ; la solidarité interprofessionnelle nationale et internationale s'imposait. Comment, par exemple, défendre le droit à la retraite sans appartenir à une organisation interprofessionnelle ?
Cela nous amena à rejoindre l'UNSA.

Jacques Mairé
Richard Marsaud

Depuis notre dernier congrès nous avons perdu deux amis

Jacques Mairé

L'un, Jacques Mairé a incarné l'esprit de résistance au sein de Force Ouvrière du temps de Marc Blondel. C'est lui qui a emmené un certain nombre de syndicalistes FO à l'Unsa en 1998, pour participer à son évolution vers l'interprofessionnelle. Il en a été le Secrétaire général adjoint, il fut surtout à l'Unsa comme à FO un homme de conviction dont le leitmotiv était d'aller toujours de l'avant. Il rêvait d'un syndicalisme français fort, utile et rassemblé.
Dans la conjoncture actuelle sa capacité à se projeter dans le futur en bousculant les conservatismes syndicaux nous manque.

Richard Marsaud

L'autre, Richard Marsaud a fondé l'Unsa-Maif, il était la démonstration de l'importance de l'aura individuelle dans la construction d'un syndicat. Sa forte personnalité accompagnée d'une grande gentillesse et d'un humour plein de charme en avait fait un personnage incontournable dans son entreprise sur le plan syndical. Les interventions de Richard à la commission exécutive de la Fédération étaient des moments rares de finesse d'esprit et de fraternité.

Nous sommes fiers d'avoir milité aux côtés de Jacques et de Richard.

I Crise économique

Lors de notre précédent congrès, un intervenant sur le rapport d'activité avait relevé qu'il y manquait un chapitre sur la crise économique. Il avait raison.

Retracer et commenter les différents épisodes des différentes crises économiques, financières, monétaires que nous avons traversées et traversons, peut être intéressant et utile à condition d'apporter un plus à ce qui se dit et s'écrit tous les jours par des gens compétents sur ces sujets.
Par contre, la situation que nous vivons depuis au moins cinq ans doit nous amener, nous syndicalistes, à nous poser des questions sur notre rôle dans une conjoncture de crise inhabituelle.
Quel est le meilleur moyen de défendre les intérêts de ceux que nous représentons ? Devons-nous nous battre sur le court terme ou tenter d'intervenir sur les évolutions à moyen et long terme ?
Le bas de la feuille de paie est-il notre ligne bleue des Vosges ?
La défense du « modèle social français » telle que nous la menons, doit-elle évoluer ?
Se pose à nous une myriade de questions dont celles de notre capacité à envisager la remise en cause de quasi-dogmes concernant le temps de travail, le contrat de travail, le financement de la protection sociale collective, le dialogue social, les institutions représentatives du personnel…

Protection sociale collective-IRP-Modes du moment

Le financement de la protection sociale collective doit-il continuer à être financé par les cotisations sociales ou relever de l'impôt ? Accepte-t-on la remise en cause de la gestion paritaire de la protection sociale collective ? Cela pose aussi la question de la réforme de la fiscalité.
Le rôle des IRP doit-il évoluer vers plus de responsabilités pour les représentants des salariés ? La réponse à cette dernière question entraîne la notion de responsabilité partagée avec les entrepreneurs. En voulons-nous ou pas ?
Il faut discuter de tout et sortir de nos bunkers de certitudes qui sont confortables car ils évitent les remises en question douloureuses.
Tout au long de la dernière décennie, il nous a été expliqué que nous vivions dans une économie mondialisée et en conséquence de quoi nous devions adapter nos comportements en fonction de cette nouvelle donne incontournable.
Les économistes se battent entre eux pour savoir si le salut du Vieux Monde passe par l'austérité ou par la croissance par la relance.A nous d'anticiper les évènements en étant à l'écoute du monde qui nous entoure. Méfions-nous des effets de mode et de ceux qui les distillent.

Banque Publique d'Investissement

Le Président de la République a décidé de créer une Banque Publique d'Investissement (BPI), nous y sommes favorables, car aider les PME-PMI à mieux se financer pour répondre aux enjeux de la mondialisation est capital.
Les outils que sont Oseo, la CDC et Ubi-france sont efficaces, faire mieux est possible à condition de ne pas créer une usine à gaz supplémentaire.

Construction européenne et Europe sociale

Se pose aussi la question de la construction européenne.
L'Unsa a toujours donné son avis en tant que syndicat sur les textes proposés dans le cadre de la construction de l'Union Européenne. Est-ce le rôle d'un syndicat de s'exprimer sur ces sujets qui sont fondamentalement politiques et donc du ressort des citoyens stricto sensu ?
Peut-être, peut-être pas, cela mériterait un débat.
Par contre la construction de l'Europe sociale devrait nous préoccuper et être un cheval de bataille pour nous et pour l'ensemble des syndicats européens.
L'Europe sociale est le parent très pauvre de la construction européenne. Il ne suffit pas de dire que « nous partageons les positions de la CES » chaque fois que cette dernière s'exprime.
Il faudrait mettre sur la table, l'étude de contrats de travail européens, de textes communs sur les réglementations du travail, des conventions collectives telles qu'elles existent chez nos voisins par sujets concrets allant au-delà de principes généraux.
Ne pourrait-on pas envisager des jumelages entre syndicats des pays de l'UE, avec ceux qui nous sont les plus proches ? Jumelage permettant à un salarié syndiqué partant travailler dans un pays de l'UE de continuer à être syndiqué automatiquement dans le syndicat frère.
Sur les sujets européens comme sur les autres, nous devons

discuter, réfléchir, ne pas accepter tout ce qui vient de « l'Europe » comme parfait, incontournable et donc obligatoire.

Le syndicalisme français demain

Dernier sujet et pas des moindres, l'avenir du syndicalisme français.

Les lignes vont bouger, dans les années à venir, des regroupements syndicaux se feront sous des formes à définir qui ne seront pas des fusions-absorptions.
Nous devrons être acteurs et non suiveurs.
Pour ce qui nous concerne, si nous voulons que l'Unsa perdure, il faudra lui donner les moyens structurels, humains et financiers pour le faire.
Rien ne pourra se faire sans concertation en interne.
L'autonomie et ses vertus ont un prix.

II Représentativité

L'Unsa n'est pas représentative nationalement en 2013, elle le sera probablement en 2017. Notre fédération l'est dans les branches : Caisse d'épargne, Banque populaire, Crédit mutuel, Assurances, Sociétés financières ; mais ne l'est pas dans les banques AFB, ne l'est plus dans la branche Crédit agricole, ne l'est pas dans l'Assistance.

Dans les banques

Le regroupement des principales branches bancaires au sein de la Fédération bancaire française nous voit dépasser le seuil des 8%. Nos résultats dans le groupe CDC participe aux progrès de la représentativité générale et à celle de notre fédération globalement. Nous n'avons pas réussi à devenir représentatifs à la Banque de France.
Nous sommes représentatifs dans la quasi-totalité des entreprises où nous sommes présents.
Dans le groupe BPCE qui comprend les groupes Caisse d'épargne, Banques populaire, Natixis soit plus de 80 000 personnes à l'effectif nous talonnons avec 20% des voix, la Cfdt première dans l'ensemble.Dans les banques populaires nous avons confirmé nos premières places à la BRED, à la BP Bourgogne Franche Comté, à la BP Val de France, notre apparition à la BP Rives de Paris nous a mis à la première place dans cette entreprise détrônant la Cfdt qui de surcroît n'est plus représentative. Le ministère du Travail après une enquête en représentativité nous a reconnus représentatifs dans la branche Banque Populaire.
Dans le groupe Crédit mutuel notre point fort est le Crédit mutuel de Bretagne, nous espérons à juste titre reconquérir notre représentativité au Crédit mutuel Nord Europe. Notre première apparition en Ile de France a été un grand succès.

Dans les assurances

Dans les assurances, des militants et adhérents de la CGC nous ont rejoint chez AVIVA et ont gagné les élections en dépassant nettement les 50% de voix.
Nous continuons à progresser dans les grands groupes en effectifs que sont Axa et Groupama.
Par contre nous avons conservé notre représentativité de justesse à la Maif. Nous n'avons toujours pas décollé à la Macif et pensons redevenir représentatifs à GMF Assurances, tout est fait pour y arriver.
Attention, le pourcentage de cadres dans la branche augmente d'1 point par an. La CGC regagne du terrain, pour le moment au détriment de la CFDT. Bien que le statut cadre soit une spécificité française, il faut adapter notre action aux besoins de cette population qui représentera 80% des salariés de notre branche dans vingt ans.

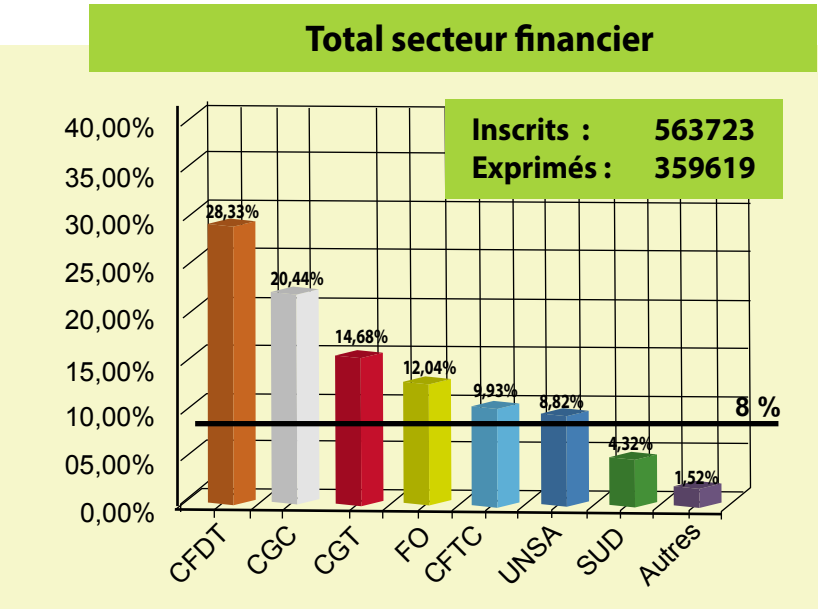

AFB

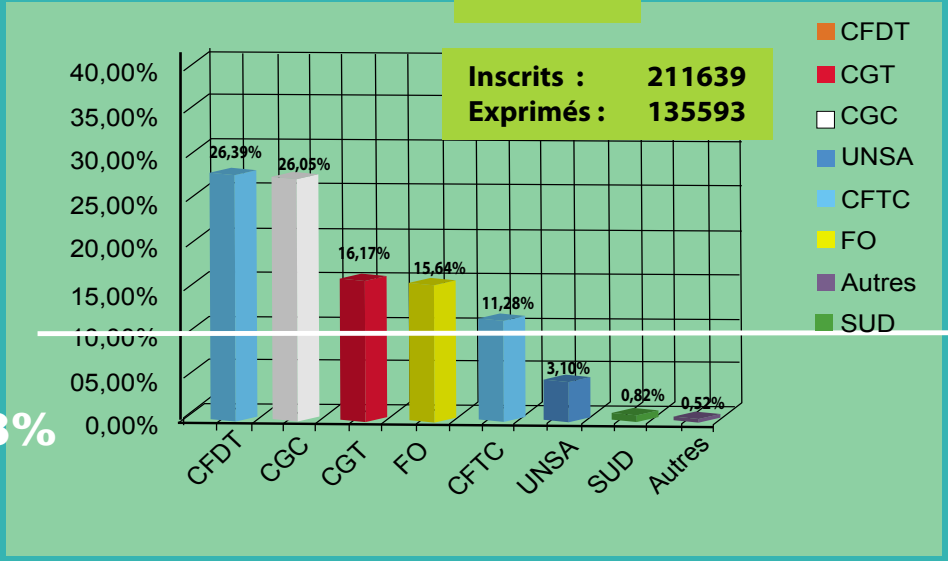

Assuran

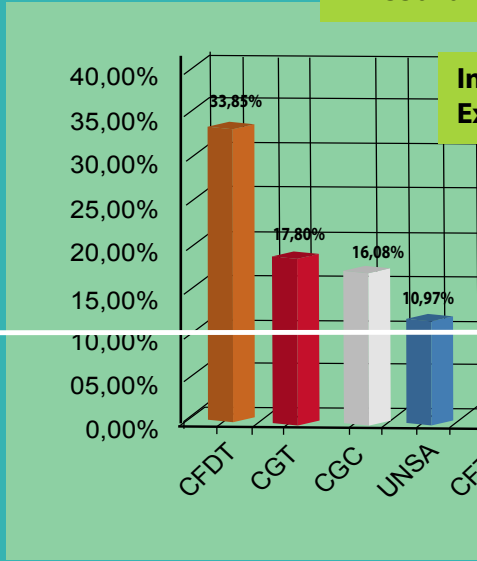

8%

Crédit Mutuel

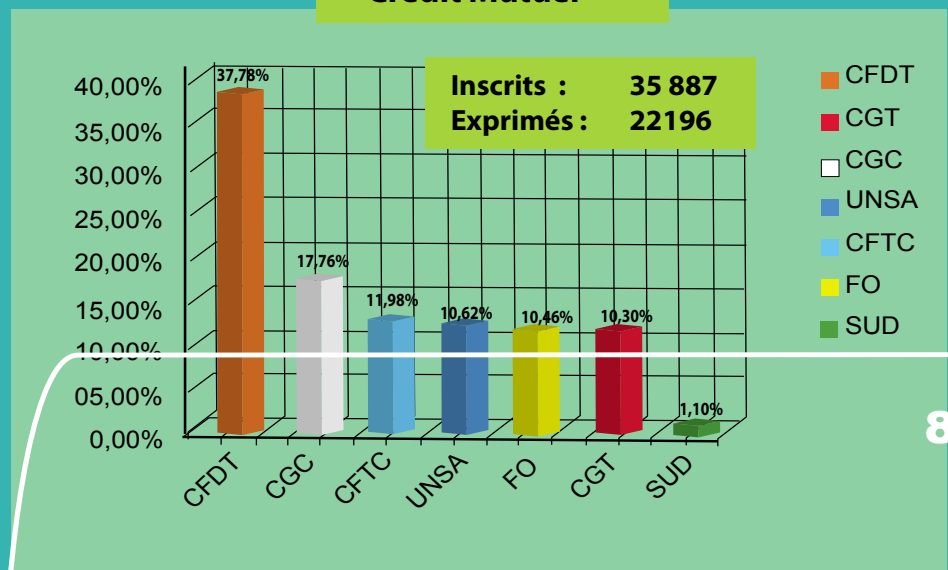

Banque

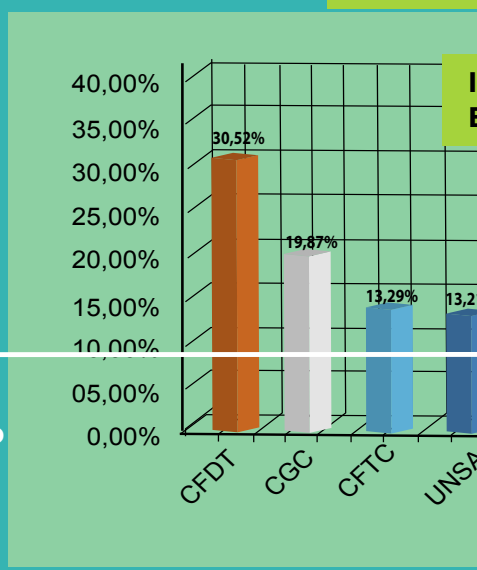

8%

Sociétés financières

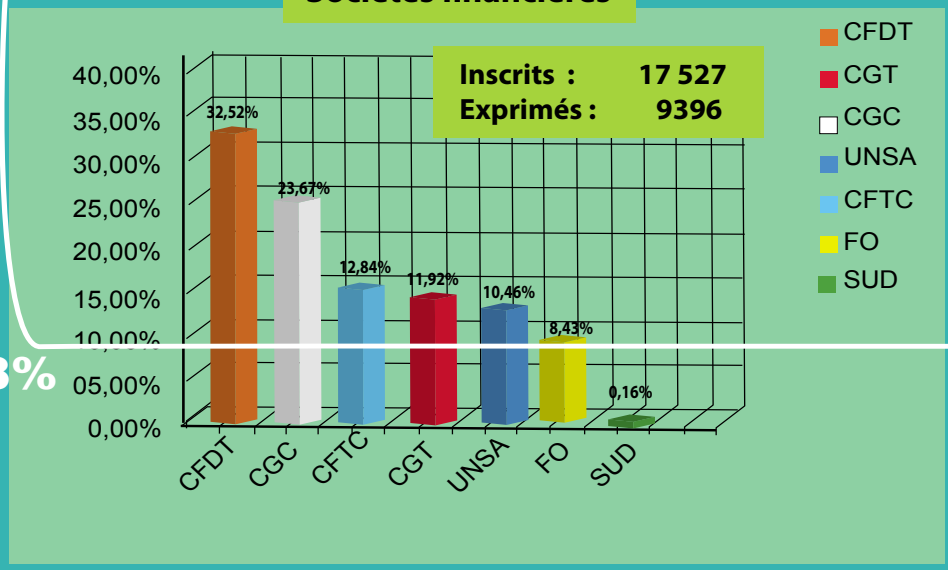

8%

Assista

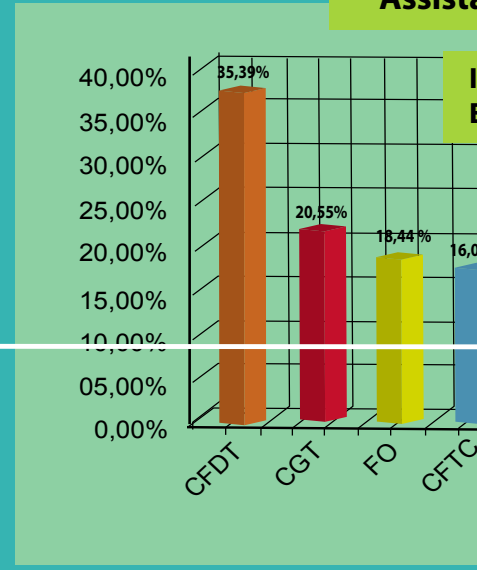

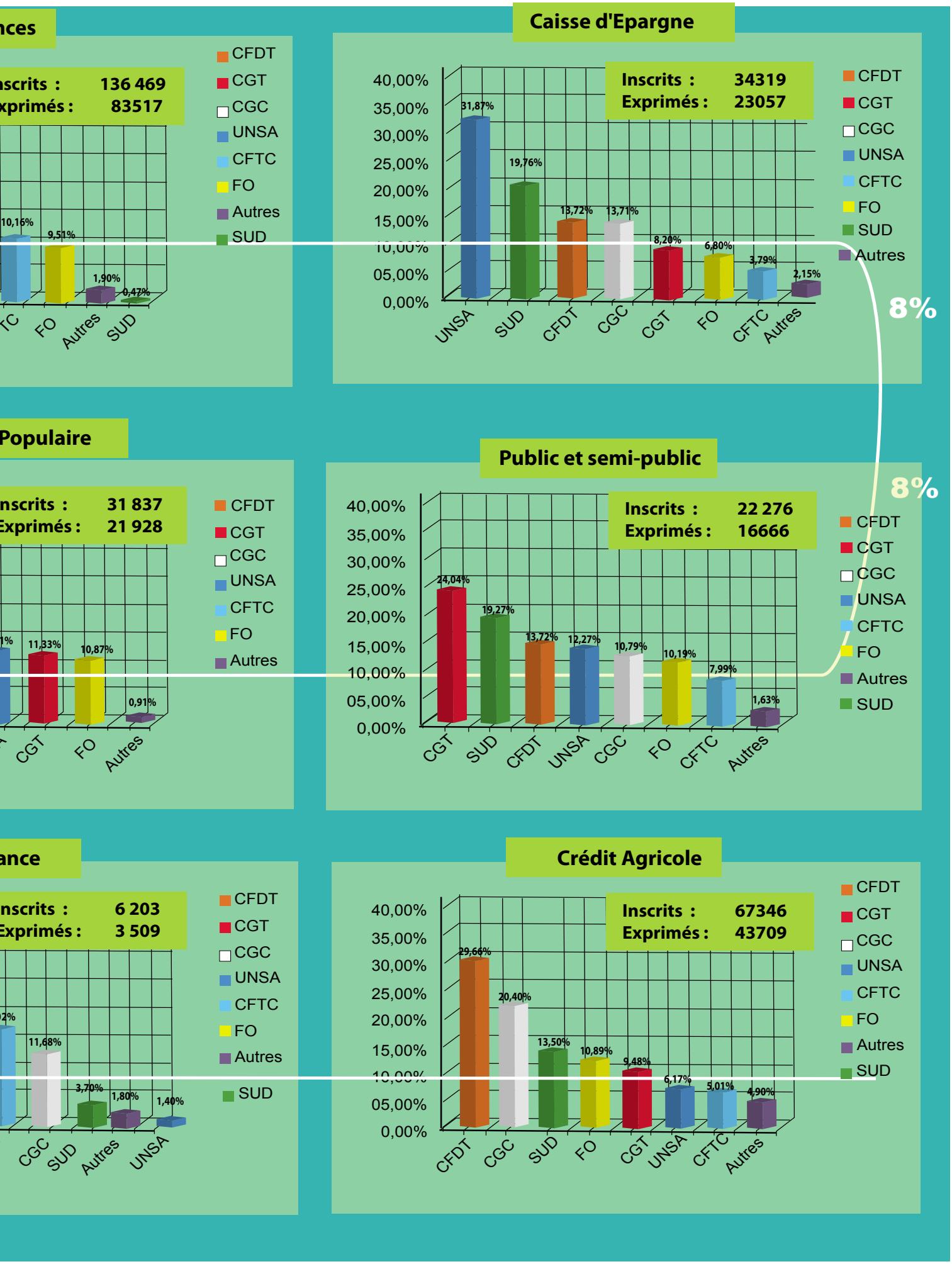
nces
nscrits : 136 469
xprimés : 83517
10,16%
9,51%
1,90%
0,47%
TC
FO
Autres
SUD
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
Autres
SUD
Caisse d'Epargne
Inscrits : 34319
Exprimés : 23057
40,00%
35,00%
30,00%
25,00%
20,00%
15,00%
10,00%
05,00%
0,00%
31,87%
19,76%
13,72%
13,71%
8,20%
6,80%
3,79%
2,15%
UNSA
SUD
CFDT
CGC
CGT
FO
CFTC
Autres
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
SUD
Autres
8%
Populaire
nscrits : 31 837
Exprimés : 21 928
11,33%
10,87%
0,91%
CGT
FO
Autres
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
Autres
Public et semi-public
Inscrits : 22 276
Exprimés : 16666
40,00%
35,00%
30,00%
25,00%
20,00%
15,00%
10,00%
05,00%
0,00%
24,04%
19,27%
13,72%
12,27%
10,79%
10,19%
7,99%
1,63%
CGT
SUD
CFDT
UNSA
CGC
FO
CFTC
Autres
8%
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
Autres
SUD
ance
nscrits : 6 203
Exprimés : 3 509
11,68%
3,70%
1,80%
1,40%
CGC
SUD
Autres
UNSA
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
Autres
SUD
Crédit Agricole
Inscrits : 67346
Exprimés : 43709
40,00%
35,00%
30,00%
25,00%
20,00%
15,00%
10,00%
05,00%
0,00%
29,66%
20,40%
13,50%
10,89%
9,48%
6,17%
5,01%
4,90%
CFDT
CGC
SUD
FO
CGT
UNSA
CFTC
Autres
CFDT
CGT
CGC
UNSA
CFTC
FO
Autres
SUD

III Fonctionnement de la fédération

Les instances élues de la fédération se sont réunies régulièrement et ont rempli leur rôle d'exécutif. Notre trésorier Pierre-Yves Vivien, de Fortis, a été remplacé par Francis Désirant du Crédit mutuel.
Fortis Bank ayant fusionné avec BNP Paribas, Pierre-Yves a choisi de privilégier son avenir professionnel. Il fut un trésorier rigoureux et efficace.

Assurances

Pour les assurances, Michel Rizzo a accompagné dans leur combat pour la représentativité électorale nos militants d'Aviva tout comme les syndicats qui ont eu besoin d'une assistance au quotidien sur différents sujets tant professionnels qu'électoraux ou de fonctionnement interne. Ce fut le cas, entre autres pour la Maif, la Matmut, AG2R et pour Mondial Assistance.

Banques

Pour les banques, Gilles Desseigne a fortement contribué à notre implantation dans les banques populaires, il est à l'origine de l'arrivée de nos amis de la BP Rives de Paris, de Natixis, il a aidé CA-CF a passer victorieusement le cap des élections, suivi le Crédit Immobilier de France. Notre développement dans les banques de La Réunion et de la Guadeloupe (BDAF) est le résultat de son travail localement.

Site internet- instances-avocats

Michel Rizzo a crée le site internet de la fédération, il le fait vivre, il a également crée une page Facebook.

La fédération est présente dans les instances de l'Unsa où elle fait entendre sa voix et ses positions à propos de la politique de l'Union.

Nous travaillons avec la quasi-totalité des avocats constituant UNSAVOCATS. Comme toujours dans les relations avec les cabinets d'avocats nous avons connu des hauts et des bas. Nous continuons à trouver que les honoraires sont trop élevés.

Trésorerie

Le trésorier, Francis Désirant suit la trésorerie de la fédération et en particulier les cotisations des syndicats qui, pour certains d'entre eux, ne réagissent qu'après, plusieurs relances. Néanmoins nous continuons à être considérés par la trésorerie nationale comme un bon payeur sur le plan de la régularité. Cela a toujours été un point d'honneur pour nous de reverser immédiatement à la trésorerie nationale ce qui lui revient.

Nous avons, comme par le passé, aidé financièrement les syndicats et sections syndicales nouvellement crées jusqu'à ce qu'ils acquièrent leur indépendance financière.

Le principe étant : les syndicats riches aident les syndicats pauvres, qui une fois riches renvoient l'ascenseur.
Nous aidons les syndicats qui ont perdu leur représentativité à la récupérer.

PAO-Imprimerie

L'Unsa dispose d'un service PAO particulièrement efficace avec lequel nous travaillons beaucoup et grâce auquel nous permettons à nos syndicats d'avoir un matériel de propagande de grande qualité sur le plan de la forme.

L'imprimerie de l'Unsa nous est d'une grande aide, elle est le prolongement des travaux de la PAO.

Le quatre pages mensuel de la fédération, est le résultat d'un travail commun avec la PAO, notre dessinatrice Lola Quéré et l'imprimerie.

Le quatre pages a beaucoup évolué depuis sa création, il a beaucoup de défauts, mais il est connu dans toute l'Unsa et un tantinet à l'extérieur.

Depuis sa création en 1998 la fédération a le privilège et le bonheur d'être assistée au quotidien par Corinne Debasseux.

IV Activités

Les activités de la fédération vont être survolées ci-dessous selon un ordre chronologique basé sur les faits relatés dans le quatre page mensuel fédéral, le numéro de la publication figurera entre parenthèses.

La Réunion-Guadeloupe-Martinique

Après un premier déplacement dans l'Ile de la Réunion, Gilles Desseigne et le responsable de la fédération ont été à la Guadeloupe et à la Martinique en 2010. Dans les trois îles visitées à l'occasion d'une formation syndicale BRED, ils ont noué des contacts avec des syndicats autonomes ; ainsi le Syndicat Unitaire de la BDAF a rejoint l'Unsa. Les contacts ont permis de rapprocher les syndicats Unsa des différentes branches. Nous avons également rapproché nos syndicats des Unions régionales locales (n°105).

Des victoires

En 2010, nous avons gagné la reconnaissance de notre représentativité de branche Banque Populaire après une enquête faite par le ministère du Travail (n°106).

Parallèlement une grève longue et dure sur l'intéressement se terminait victorieusement à la Caisse d'épargne Ile de France (n°106).

En février 2011, notre nouveau syndicat à la BP Rives de Paris lamine tous les autres avec 48% des voix. La Cfdt dont nos militants sont issus perdant non seulement la première place mais aussi sa représentativité (n°108). La fédération a aidé financièrement et matériellement notre syndicat pendant sa campagne électorale.

Chez Aviva, notre succès aux élections qui nous mettent premier avec 43% des voix à notre première présentation rend hystériques tous les autres. Ils font annuler les élections, résultat l'Unsa fait 54% lors du nouveau scrutin (n°118). Michel Rizzo a suivi nos amis d'Aviva pendant la campagne électorale, la fédération a été présente pour permettre une réussite des élections.

Au CA-CF notre première présentation nous donne 15% des suffrages dans cette entreprise qui connaît aujourd'hui un PSE conséquence d'une fusion Sofinco-Finaref (n°119). Accompagnement de nos militants par Gilles Desseigne au nom de la fédération.
En octobre 2011, le Crédit mutuel Arkéa (Bretagne-Aquitaine-Massif Central) a connu une grève de onze jours qui s'est traduite par une victoire. La spécificité de cette grève fut qu'elle a été, non seulement un moment de revendications salariales, mais aussi et surtout une manifestation éthique de gens qui ne veulent plus de comportements cyniques de la part de ceux qui dirigent l'entreprise. Les salariés y ont soif de respect et de reconnaissance.

Notre syndicat a été plus que présent et surtout empêcheur de signer trop tôt. La fédération a été présente par son responsable, l'UD du Finistère présente en soutien logistique.

Un an plus tard aux élections CE, nous progressons de 3%.

Crédit Immobilier de France

Nous sommes majoritaires au CIF. Il connaît depuis plusieurs mois une situation difficile, qui, au fil du temps, l'a mis au bord de la cessation d'activité.

Les élus Unsa du CIF se battent auprès du personnel pour tenter de sauver l'entité et le plus d'emplois possibles. Gilles Desseigne et le responsable de la fédération accompagnent nos représentants. Le cabinet Orseu est notre conseiller et celui de l'Unsa-CIF, nous travaillons de concert avec eux, principalement avec Jean-Pierre Yonnet pour négocier et obtenir une solution économique et sociale la meilleure possible pour les 2300 salariés du CIF.

FFSA : évolution du dialogue social

La FFSA conclut un accord, en janvier 2011, portant sur « la rénovation du dialogue social dans l'assurance » ou comment fluidifier le dialogue social à cinq sans l'Unsa (n°112).

En novembre 2012, l'Unsa a été reçue par la FFSA, à la demande de cette dernière, en prévision de notre représentativité « certaine » en 2013.

IV Activités (SUITE)

A l'internationale

Nous n'avons pas une activité internationale intense, l'adhésion à Uni Europa est trop importante financièrement, elle sera à envisager en cas de développement d'une politique de négociation avec les employeurs sur le plan européen.

Sous l'impulsion de Michel Rizzo, nous avons adhéré à Finance Watch, une ONG européenne regroupant Uni Europa, la Cfdt, la Cgt, des organisations de consommateurs, des associations de lutte contre la corruption et les paradis fiscaux etc… mais pas de partis politiques. Michel Rizzo nous y représente (n°117).

L'objectif de Finance Watch est d'être une sorte de Greenpeace de la finance. Son seul défaut est l'utilisation de la langue anglaise, alors que les francophones y sont majoritaires. Un snobisme des financiers assez répandu.
Nous avons consacré un nombre important des éditoriaux de notre 4 pages aux événements internationaux, à la Grèce (n°110-116-124) à la Tunisie (n°112) et au syndicalisme américain (n°114) partant du principe que nous sommes solidaires de tous ceux qui se battent pour gagner leur liberté ou pour ne pas la perdre.

Santé au travail faits et gestes

Le CHSCT du Crédit mutuel Nord Europe a fait faire une enquête approfondie sur la santé au travail du personnel suite à la réorganisation de l'entreprise.
Le rapport volumineux a été exploité par notre syndicat du CMNE en collaboration avec la fédération. Quatre tracts fouillés et mis en page par la PAO de Bagnolet ont permis une information du personnel bien faite ; cette opération de communication entrant dans la reconquête de notre représentativité au CMNE en mars 2013.

Interprofessionnelle

A l'occasion de l'élection TPE, la fédération a fait envoyer par une entreprise spécialisée deux appels à voter Unsa aux salariés travaillant chez un agent général et à ceux travaillant chez un courtier en assurances. Envoi par courriel, plus de 7000 adresses touchant environ 21 000 personnes (n°126).
Nos militants ont par ailleurs participé à la campagne organisée par les UD pour l'élection TPE.

Une collaboration fructueuse Fédération-Orseu

En décembre 2011, nous avons lancé une enquête auprès des salariés des entreprises dans lesquelles nous sommes implantés sur les aspects sociaux les touchant de près.
« *Des notes et vous* » a été envoyé et distribué par nos syndicats auprès de plusieurs dizaines de milliers de salariés (n°119), nous avons recueilli plus de 5000 réponses.
Cette enquête à l'initiative de la fédération a été construite avec l'aide d'Orseu qui a mis en place les moyens d'un dépouillement professionnel et d'une analyse par leurs soins des résultats.
La mise en page de l'enquête et des résultats a été faite par la PAO de Bagnolet.

Cette enquête fait ressortir les points faibles du social dans les entreprises et les points moins faibles (n°125).
La mieux notée est Oséo, la plus mal HSBC, sont dans la moyenne Axa et BPCE sa.
Au global les assurances sont moins mal notées que les banques où les disparités sont les plus importantes.
Ce travail en commun avec Orseu, qui n'est pas le premier, montre l'importance et l'intérêt de travailler avec des experts qui nous sont proches.
Ce constat est vrai pour la fédération et peut être étendu à l'ensemble de nos syndicats d'entreprises.

Communication : le quatre pages de la fédération

Depuis sa création en 1998, nous avons tenu un rythme de dix numéros par an. Denise Breton a été celle qui la première, a mis en pages « la feuille de chou de la banque » comme disaient certains. Nous n'oublions pas l'aide amicale de Denise.

Le quatre pages a beaucoup évolué dans la forme et sur le fond. Les évolutions sont pour la plupart d'entre elles le résultat de discussions avec Philippe Gallois et l'équipe de la PAO de Bagnolet.

Nous avons une dessinatrice, Lola Quéré, qui illustre le journal le rendant attractif et agréable à regarder. Parions que Lola va faire son trou dans le monde du dessin.
Nous avons pratiquement à chaque numéro, abordé un sujet-dossier, soit assurance, soit banque, et eu un invité, membre de nos syndicats ou de l'Unsa nationale ou encore un invité extérieur.

Brèves

Richard Marsaud

L'UNSA Maif a été créée en janvier 2006 à l'initiative de Richard Marsaud avec d'autres militants en provenance de la CFDT. L'arrivée de l'UNSA dans cette entreprise a été accueillie favorablement par le personnel, principalement au siège, mais plus froidement par les organisations syndicales présentes et installées.
Contestée par les autres syndicats devant les tribunaux, l'UNSA Maif s'est imposée par les urnes.
Richard Marsaud, décédé le 25 novembre, a, au-delà des clivages partisans, su rassembler autour de sa personne pendant sa maladie des fidèles de tous bords qui l'ont accompagné pendant des mois. Sa personnalité très attachante et son sens de l'humain liés à son humour subtil ont fait de Richard une personnalité qui marquera tant dans son entreprise que dans le paysage syndical des Deux-Sèvres.
Il était aussi le secrétaire général de l'Union départementale UNSA des Deux-Sèvres où il a su faire vivre ensemble les représentants des syndicats du publique et du privé. Il a représenté l'UNSA dans le département auprès des responsables politiques et économiques.
Richard Marsaud était une personnalité forte de l'UNSA Assurances sur le plan national.

NAO

Salaires 2012 à Groupama Centre-Atlantique
L'ensemble des organisations syndicales ont refusé de signer les propositions salariales 2012.
Mesures unilatérales :
• Revalorisation du SMF (salaire minimum de fonction-SMIC Groupama) 2011 pour les classes 1 à 7 de + 2,1 % en 2012, + 1 % en 2013 et 1 % en 2014.
Très peu de salariés sont concernés par cette mesure, car si le salaire total versé est au-dessus de ce barème, l'augmentation n'est pas applicable.
• Calcul de la prime d'expérience, des primes de diplômes, mariage et Pacs, naissance et adoption sur le SMF ainsi revalorisé de + 2,1 %

Prime de mariage 2012 :	890 €
Prime de naissance 2012 :	1 781,6 €
Prime de diplôme 2012 niveau 5 :	3 317 €
Prime de diplôme 2012 niveau 3 :	4 677 €

• Mesure collective garantie, sans préjudice des mesures salariales qui seront négociées dans les entreprises, de 1 % pour les classes 1 à 6 avec un plafond de 200 euros bruts annuels (pour un salarié à temps plein présent toute l'année).
Groupama Centre Atlantique, la direction propose les mesures suivantes :

Des notes et vous

Nous connaissons tous « l'arroseur arrosé ». Nous proposons de noter les notateurs, ou plutôt de noter en dix questions vos entreprises sur le plan social.

Ce questionnaire s'adresse à toutes les entreprises d'assurances et bancaires.

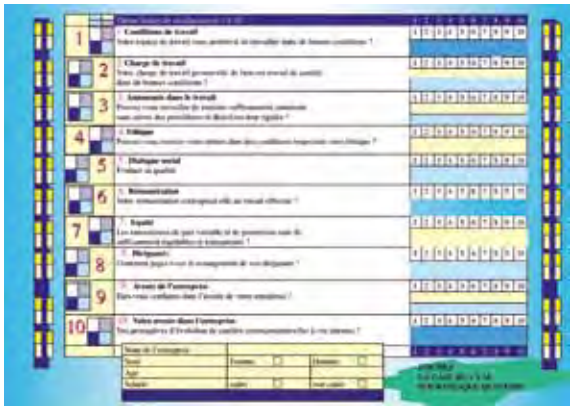

Nous restituerons les résultats auprès de ceux qui auront été les destinataires du questionnaire.

Cela nous permettra, à vous et à nous, de mieux comprendre l'état d'esprit des salariés dans des secteurs clé de l'économie française.

Brèves

Classes	revalorisation 2012 annuelle
1	3 %
2	2,50 %
3	1,50 % avec un plafond de 450 € brut
4	1,5 % avec un plafond de 400 € brut
5	1 % avec un plafond de 350 € brut
6	1 % avec un plafond de 300 € brut
7	Aucune revalorisation

Elections professionnelles

CA-CF - CE 2011		
Inscrits	3 371	
Exprimés	2 465	
CGT	618	25,07 %
CFTC	484	19,63 %
SNB	385	15, 62 %
UNSA	**373**	**15,13 %**
FO	326	13,23 %
CFDT	279	11,32 %

En quelques mois, nos militants en provenance de FO rejoints par des militants SNB, rebattent les cartes dans l'ex Sofinco-Finaref. Beaucoup de travail militant ainsi récompensé.

Cofinoga - CE 2011	
Inscrits	2 178
Exprimés	1 509
CFDT	41,90 %
CGT	18,96 %
CFTC	12,24 %
CGC	12,07 %
UNSA	**9,86 %**
FO	4,97 %

Nous perdons notre représentativité due à une alliance inutile avec FO qui en prenant des voix dans le cas de la liste commune ne se sauve pas mais nous fait couler avec elle.
Notre poids véritable tourne aux environs de 12 %.

GMF - Conseil d'administration 2012	
Inscrits	4 896
Exprimés	1 671
CFDT/CFTC	36,15 %
CGT	25,19 %
UNSA	**10,95 %**
FO	10,65 %

En ce qui nous concerne, nous passons la barre des 10 % après ne l'avoir pas atteint lors des dernières élections CE. Le travail commence à payer.

Élections

GIE Ecureuil Crédit (Groupe Caisse d'Epargne)

Inscrits :	123	
Exprimés :	107	
CGT :	58	54,21 %
UNSA :	49	45,79 %

Election précédente : carence

Caisse d'Epargne Ile de France

Inscrits :	4 942		
Exprimés :	3 312		
SUD :	1 125	33,97 %	+ 7,78 %
CGT :	541	16,33 %	+ 0,60 %
CFDT :	484	14,61 %	- 0,80 %
CGC :	454	13,71 %	+ 0,02 %
FO :	312	9,42 %	- 1,29 %
UNSA :	302	9,12 %	- 1,91 %
Autres :	94	2,84 %	

L'Ile de France est un fief SUD dans les Caisses d'Epargne et cette élection le confirme. Tête de file du conflit social qui s'est déroulé sur plusieurs mois, SUD en ramasse les résultats. L'UNSA perd sa représentativité mais reste très présente, nos militants feront tout pour la reconquérir lors des prochaines élections. Le SU-UNSA est première organisation syndicale dans les Caisses d'Epargne sur le plan national et progresse. FO passe sous les 10 %

Natixis SA – CE 2012

SNB :	30,44 %	+ 3,73 %
CGT :	25,90 %	+ 2,61 %
CFTC :	15,01 %	+ 2,85 %
UNSA :	14,06 %	+ 10,59 %
CFDT :	13,96 %	- 15,65 %
FO :	0,63 %	- 4,12 %

Natixis SA plus de 6 500 salariés à l'effectif. L'UNSA représentative avec 14,06 %. Dans Natixis Intégrée, plus de 11 000 salariés, l'UNSA représentative avec 11,77 % des voix.
Résultats obtenus en quelques mois par le travail militant d'Isabelle Viel et de son équipe.

Des notes et vous
une enquête réussie, des résultats attendus et innatendus

Notre enquête « Des notes et vous » (voir notre publication de décembre 2011 n° 119) a touché la plupart des banques et assurances où nous sommes représentés. Nous avons recueilli plus de 5 000 réponses.

La notation sociale globale la plus haute est de 6,10/10 pour OSEO et la plus basse de 4,1/10 chez HSBC.

Las notes les plus basses concernent les aspects touchant directement les salariés, équité (dans les modalités de la part variable de la rémunération ainsi que dans les promotions) notés 3,7 sur 10, l'avenir dans l'entreprise 4,3/10 et la rémunération 4,5/10.

La meilleure note 6,4/10 concerne les conditions de travail définies sous l'aspect espace de travail, bon ou mauvais.

La meilleure note 6,4/10 n'est pas dans l'absolu une note particulièrement bonne.
La plus mauvaise 3,7/10 est quant à elle mauvaise, sur un sujet qui concerne le bien-être social des salariés .

En matière d'équité, la moyenne 5/10 n'est atteinte dans aucune entreprise. HSBC, CA-CF et le groupe BPCE sont les plus mécontents sur ce sujet. Notre connaissance de ces entreprises conforte la justesse de notre enquête.

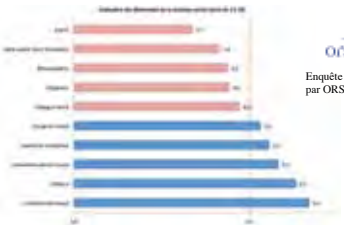

orseu

Enquête réalisée par ORSEU

	AXA	MAIF	MAAF	GENERALI	Aviva	Fidelia / GMF	Total Assurances	HSBC	CACF	Caisses d'épargne	Banques populaires	BPCE (SA)	CMO / CMNE	OSEO	Total Banques	GLOBAL
Equité	3,6	4,0	3,4	4,1	4,3	3,6	3,9	3,1	3,0	3,1	3,5	3,1	4,9	4,3	3,5	3,7
Avenir dans l'entreprise	4,1	3,7	4,2	4,6	5,4	4,4	4,3	3,1	3,0	4,3	4,5	3,9	5,8	5,7	4,3	4,3
Rémunération	4,1	5,8	4,4	4,8	4,9	5,4	4,7	3,5	3,9	4,2	3,8	5,0	5,3	5,5	4,3	4,5
Dirigeants	4,6	4,8	4,0	5,0	4,2	5,0	4,7	3,9	4,0	3,9	4,3	4,1	5,6	5,1	4,3	4,6
Dialogue social	5,0	4,9	4,1	5,2	4,5	4,8	4,9	4,2	4,0	4,1	4,6	4,5	5,8	5,8	4,6	4,8
Charge de travail	5,2	5,8	4,7	5,4	6,1	5,5	5,3	4,8	5,0	4,9	5,1	5,5	5,8	6,7	5,2	5,3
Avenir de l'entreprise	5,6	4,7	5,5	5,8	6,0	6,7	5,7	3,7	3,0	5,1	5,8	5,8	6,9	7,2	5,2	5,5
Autonomie dans le travail	6,1	5,4	5,4	6,1	6,3	6,3	6,0	4,5	5,0	4,9	5,0	6,2	6,4	6,8	5,4	5,7
Ethique	6,3	5,9	5,9	6,4	6,9	6,6	6,3	5,5	5,6	5,1	5,8	6,2	6,8	7,1	5,8	6,1
Conditions de travail	6,3	7,1	6,1	6,4	6,6	6,2	6,4	5,3	5,8	6,5	6,2	5,9	7,4	7,9	6,4	6,4
Note globale	5,0	5,2	4,7	5,3	5,5	5,4	5,2	4,1	4,2	4,6	4,8	5,0	6,1	6,1	4,9	5,0

Brèves

Résultats électoraux

MATMUT - CE 2012
Inscrits : 5 327
Exprimés : 3 052

CFTC :	740,50	24,26 %
CFDT :	605	19,82 %
FO :	563	18,45 %
CGT :	488	15,99 %
UNSA :	332	10,88 %
CGC :	178,50	5,85 %
SUD :	145	4,75 %

Première élection pour un CE unique dans l'entreprise. Nous passions la barre des 10 % sachant que nous n'étions pas représentés auparavant au siège à Rouen.
La CGC est représentative grâce à son score de 21,20 % dans le collège cadre.

Jurisprudence

La Cour de cassation précise les modalités d'appréciation des critères de représentativité des syndicats
« Si les critères de représentativité syndicale posés par l'article L.2121-1 du code du travail doivent être tous réunis pour établir la représentativité d'un syndicat, ceux tenant au respect des valeurs républicaines, à l'indépendance et à la transparence financière doivent être satisfaits de manière autonome ». En revanche, *« les critères relatifs à l'influence prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience, aux effectifs d'adhérents et aux cotisations, à l'ancienneté dès lors qu'elle est au moins égale à deux ans et à l'audience électorale dès lors qu'elle est au moins égale à 10% des suffrages exprimés, doivent faire l'objet d'une appréciation globale »*. C'est ce que précise la Cour de cassation dans un arrêt du 29 février 2012 qui figurera au rapport annuel de la Cour.

Les magistrats de la chambre sociale indiquent, par ailleurs, que *« les documents comptables dont la loi impose (aux syndicats) la confection et la publication ne constituent que des éléments de preuve de la transparence financière »*. Pour les magistrats de la Cour suprême, *« leur défaut peut dès lors être suppléé par d'autres documents produit par le syndicat que le juge doit examiner »*.

Il faut que cela soit mieux demain
En 2012 comme en 1972, être mère et travailler est un défi quotidien.

C'est la course, comme tous les jours. Le matin, on se dépêche, il y a les trains, les bus à prendre. Pas le temps de se parler, voilà que chacun s'éparpille vers son lieu d'études ou de travail, les enfants d'un côté, les parents de l'autre. A ce soir, travaillez bien à l'école…

Toute similitude ou ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé n'est ni fortuite ni involontaire.

Chaque mère ou père qui travaille pourrait se reconnaître dans cette brève description d'une journée somme toute banale mais qui parfois peut ressembler à un défi.

Mais est-il bien vécu ce défi quotidien ? Et à l'époque de nos mères en 1972 ?
En 1972, l'organisation de la journée d'une mère qui travaillait ressemblait à s'y méprendre à celle d'une journée d'une mère qui travaille aujourd'hui. Mêmes questionnements, mêmes soucis organisationnels, mêmes responsabilités. Ma mère travaillait et je l'ai toujours entendue se poser ces mêmes questions, la vie quotidienne reposant en grande partie sur la femme, qu'elle travaille à temps plein ou pas.

Quelques différences à relever avec 2012 cependant, car des évolutions, certes positives, ont eu lieu mais elles ont parfois eu des retombées pas forcément facilitatrices sur le plan humain.

Ma mère avait son emploi près de chez elle, les temps passés dans les transports étaient moins importants : 10 minutes par jour. Cela dégageait du temps à consacrer à la famille ou à sa vie personnelle. Maintenant, domiciles et lieux de travail sont souvent plus éloignés (spécificité de l'emploi, choix

La mobilité professionnelle et l'éloignement des familles fait que ce n'est pas toujours le cas maintenant.
Je l'ai bien vu une ou deux fois apporter du travail à la maison mais la sphère familiale semblait bien distincte du professionnel.

L'impression, peut-être fausse, d'une meilleure qualité de vie et d'une quiétude.

Il n'est pas question pour autant de faire l'apologie du *« c'était mieux avant »*, mais plutôt un plaidoyer en faveur du *« il faut que cela soit mieux demain »* car être mère ou père et travailler reste toujours un défi organisationnel en 2012.

Aujourd'hui, il me semble que ce qui percute le plus, c'est que tout est à faire vite. Quand vous quittez physiquement le bureau, vous emportez le bureau avec vous et lui faites une place chez vous. Téléphone et ordinateur portables professionnels sont aussi à la maison. Si les nouvelles technologies ont de nombreux avantages, elles peuvent aussi se transformer en redoutables « mangeurs de temps et d'espace », y compris celui de la sphère familiale. Ce temps qui devrait pouvoir stopper quelque peu ce rythme effréné, cet espace qui est censé nous régénérer, nous les grignotons. La

Santé au travail : une enquête significative

Une enquête au Crédit Mutuel Nord Europe dévoile des similitudes entre toutes les entreprises des secteurs banques et assurances

Leila Gastel

Devant le constat de la dégradation des conditions de travail dans l'ensemble du CMNE, le CHSCT a décidé de demander une expertise sur la prévention du stress, les risques psychosociaux et les conséquences pour la santé des salariés de la réorganisation initiée par la direction. Il en ressort que l'ambiance n'est pas bonne au CMNE. C'est vrai pour tous les secteurs géographiques. C'est vrai aussi pour tous les métiers.

- 44 % des salariés estiment qu'il est difficile voire impossible de s'exprimer au CMNE.
- 47 % estiment que les objectifs ne sont pas cohérents avec le temps dont ils disposent.
- 45 % ne se sentent pas associés aux décisions qui concernent leur activité.
- 48 % estiment que les circuits de distribution sont inefficaces.
- 69 % estiment que le système de rémunération est démotivant.
- 61 % estiment que leur rémunération ne correspond pas aux responsabilités confiées.
- 51 % disent ne pas avoir de possibilité d'évolution au CMNE
- 60 % pensent que le CMNE ne sait pas détecter et promouvoir le potentiel de chacun.

Les cadres sont mal dans leurs baskets au CMNE

L'expertise menée sur la demande du CHSCT, prouve que les cadres ne sont pas les plus malheureux au sein de l'entreprise, mais qu'ils considèrent que le capitaine n'est pas à la hauteur.
Les cadres déplorent la séparation entre le niveau managérial Siège et l'encadrement du réseau.
Ils désapprouvent l'industrialisation des processus bancaires considérant que le « sur mesure » pour les clients serait plus valorisant que le prêt-à-porter individuel.
Le manque de visibilité à terme des projets de l'entreprise est un déterminant fort des inquiétudes exprimées par les cadres.
Les responsables de points de vente sont de plus en plus responsables et de moins en moins autonomes.
L'expertise souligne également qu'il faut prévenir les comportements « désabilisants », tels que les dénigrements, critiques péjoratives, hostilité, exclusion qui transforment un bon manager en tocard, méthode de management par la peur. Pour restaurer un climat social supportable, il est indispensable que les responsables de points de vente participent à l'élaboration des nouveaux processus-procédures et changements organisationnels, en tant que représentants du terrain et des contraintes réelles de l'activité.

Réseau : Un salarié sur trois, va « au chagrin » le matin

Peut-on dire qu'une entreprise se porte bien quand un tiers de ceux qui sont ses principaux apporteurs d'affaires et ses intermédiaires auprès de la clientèle sont en état de souffrance au travail ?

Charger la mule
Ils doivent faire plus vite mais moins bien. Il leur est demandé plus de compétences, plus de disponibilités. Ils ont des objectifs inatteignables qui mettent en cause et la qualité du service rendu et leur motivation.
« Travaille, tais toi et dis merci »
Les salariés sont angoissés face à l'avenir, l'esprit d'équipe disparaît, quels projets à long terme pour l'entreprise et pour les salariés ?

La détérioration du climat social se caractérise :
Par le fait que l'encadrement se trouve dépossédé de la majeure partie de ses prérogatives.
Un autre indicateur du stress au travail est le taux d'absentéisme de courte durée, 56 % des absents en 2008 l'ont été pour moins de 8 jours.

Il faut :
- Prendre en compte les tâches administratives dans l'organisation du travail des agents.
- Intégrer dans l'organisation du travail des salariés, la gestion des mails, la gestion des débiteurs, les tâches administratives, la réception des clients sans rdv…
- Adapter les objectifs commerciaux en fonction de la taille des agences et des points de vente.
- Intégrer la qualité du travail dans l'évaluation des salariés.
- Valoriser le travail en reconnaissant l'investissement personnel dans les évaluations annuelles.
- Mettre en place de véritables processus de la formation à la place des méthodes de démultiplication actuelle.
- Former les salariés aux nouvelles tâches qui leur sont attribuées, comme les tâches administratives.

Au siège, « il y a pire, mais il y a beaucoup mieux »

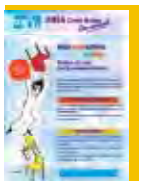

Les risques psychosociaux sont très présents :
- 77 % considèrent qu'on leur demande une quantité excessive de travail.
- 89 % considèrent qu'une erreur dans leur travail entraîne des conséquences sur la qualité du service au client.
- 90 % ressentent de la « peur au travail », ils craignent qu'une erreur entraîne des conséquences négatives à leur égard.
- 52 % parlent de marge de manœuvre faible, parmi eux 85 % regrettent de ne pas avoir la possibilité de faire varier les objectifs.
- 51 % ressentent un soutien social faible.
- 58 % constatent des conflits avec leurs collègues suite à une erreur dans leur travail.
- 69 % sont pessimistes quant à leurs perspectives de promotion.

En conséquence de quoi, il faut donc :

- Réévaluer la charge de travail et l'adéquation des moyens mais également les procédures associées.
- Impliquer les agents dans la définition de l'évolution de leur métier.
- Valoriser le travail des salariés et reconnaître l'investissement dans leur métier.
- Accompagner la mobilité.

Le syndicat UNSA CMNE en s'appuyant sur quatre tracts, analysant et commentant l'expertise du CHSCT, s'adresse au personnel sur un sujet qui concerne la vie au travail de chacun.

Brèves

Résultats électoraux

Assurances : FFSA-Gema

La FFSA a communiqué les résultats globaux de la branche.
Le résultat est celui des DP et non des CE qui est celui qui comptera pour la représentativité légale.

DP – FFSA-Gema		
Exprimés :	84 115,75	
CFDT :	30 715,59	36,5 %
CGT :	14 201,26	16,9 %
CGC :	13 697,01	16,3 %
CFTC :	7 532,79	9 %
FO :	7 035,59	8,4 %
UNSA* :	**6 650, 40**	**7,91 %**
Autres :	2 211,19	2,63 %
NS :	2 071,92	2,5 %

** UNSA : Chiffre après correction, la FFSA ayant mis les résultats de l'UNSA Matmut dans les Autres. Erreur de sigle. Comme quoi, il faut bien indiquer UNSA sur les bulletins de vote.*

Commentaire : Aux élections CE nous faisons au global 8 218 voix, ce qui sur 84 115,75 exprimés nous mettraient à 9,77 %, donc représentatifs dans la branche.

Juridique

Représentant syndical au comité d'entreprise : le tribunal d'instance d'Orléans écarte l'exigence légale d'avoir deux élus au CE

L'article L.2324-2 du code du travail, qui conditionne la désignation d'un représentant syndical au comité d'entreprise au fait que le syndicat ait *« des élus au comité d'entreprise »* dans les entreprises d'au moins 300 salariés, viole la CESDH (Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme). C'est ce que décide, dans un jugement du 23 mai 2011, le tribunal d'instance d'Orléans (Loiret), en écartant l'application de cet article pour valider la désignation d'une représentante au CE alors que cette condition n'était pas remplie.

Grève au Crédit Mutuel Arkéa (Bretagne, Sud-Ouest, Massif Central)

La grève au Crédit Mutuel Arkéa a duré onze jours pour se terminer sur une victoire.

Une grève pour la dignité

Cette grève peut être considérée comme annonciatrice de mouvements sociaux allant au-delà des simples revendications catégorielles.
Le comportement des dirigeants qui ont créé une filiale sous forme de société anonyme, « Sociétés des Cadres dirigeants » pour gérer les salaires et émoluments divers des 126 cadres dirigeants de l'entreprise a été le déclencheur de la colère de l'ensemble des salariés, et au-delà des administrateurs et sociétaires du Crédit Mutuel de Bretagne.
Le Crédit Mutuel Arkéa est une société coopérative de crédit. L'esprit mutualiste est très fortement partagé par l'ensemble du personnel. L'attitude de ses principaux dirigeants issus pour certains de Dexia, a fortement choqué : d'un côté le mutualisme, de l'autre le capitalisme dans sa plus laide caricature.
Comme l'a écrit Michel Abhervé pour Alternatives Economiques : *« Nous sommes dans un phénomène de confiscation des résultats par la sphère dirigeante, au détriment des sociétaires, propriétaires de plus en plus virtuels, et de la grande majorité des salariés, alors que l'avantage déterminant du statut de la banque coopérative est de la mettre à l'abri d'une OPA, et des aléas de la Bourse qui font en ce moment tant de mal aux banques capitalistes, en les fragilisant. Tout se passe comme si les dirigeants, abrités par le caractère mutualiste de ce qu'ils considèrent abusivement comme leur banque voulaient bénéficier des mêmes avantages que les dirigeants des banques capitalistes, sans être concernés par les mêmes risques ».*

Une grève novatrice

La grève a été un moment de revendications salariales, mais aussi une manifestation éthique de gens qui ne veulent plus de comportements cyniques de la part de ceux qui ont la responsabilité du fonctionnement de l'entreprise. C'est en cela que cette grève est novatrice.
Le syndicat UNSA Arkéa a été durant cette grève un des acteurs principaux avec la CFDT, très majoritaire. Nous avons participé à toutes les assemblées générales mais aussi et surtout aux négociations, nous étions la partie « dure » côté syndical. Au cours d'une conférence de presse vendredi, les secrétaires généraux de trois fédérations de banques et assurances (CFDT, UNSA, CGT) ont apporté leur soutien aux salariés.
« Ce conflit est révélateur d'une ambiance générale en France, les gens dans le secteur bancaire ne sont pas les plus pauvres, mais ils sont indignés par leurs dirigeants qui s'octroient des bonus et des salaires faramineux, ils ont soif de respect et de reconnaissance », a déclaré le secrétaire général de l'UNSA Banques-Assurances.

L'UNSA, moteur dans l'action

Nous reproduisons l'interview parue dans « Cap Finistère » de Nathalie Treigner qui était la négociatrice principale pour l'UNSA dans ce conflit :

Cap Finistère : *Pouvez-vous nous rappeler l'origine du conflit ?*

Nathalie Treigner : Depuis quelques temps déjà, le dialogue social au sein de l'entreprise n'est pas satisfaisant. L'an dernier, la direction a mis en place une prime variable, sans discussion. Nous voulions engager une négociation pour évoquer la situation particulière des salariés à mi-temps ou en arrêts mais, nous nous sommes heurtés au refus de la direction. C'est la création de la Société des cadres dirigeants (SCD) et surtout les augmentations de salaires, accordées à certains cadres, qui a révolté les salariés. Car, en étudiant les contrats nous nous sommes rendus compte que, non seulement, les salaires progressaient bien plus rapidement mais, en outre, que les avantages étaient nettement plus importants. Par exemple, la prime de fin de carrière est de trois mois pour nous mais, de sept mois et demi pour eux.

Cap Finistère : *Comment expliquer l'ampleur de ce conflit ?*

Nathalie Treigner : Il aurait suffit que la direction accepte de discuter pour qu'il cesse. Nos revendications sont connues : une revalorisation des salaires pour forme de points, un abondement de 500 euros et une augmentation des tickets-restaurants. Mais, nos dirigeants ne proposent que des primes, au mérite. Pire, le mot négociation n'a pas été prononcé. Face à l'intransigeance de la direction, de nombreux salariés, qui n'étaient pas en grève au départ, sont entrés dans le mouvement. Le lundi, des salariés en repos nous ont rejoints, pour participer aux assemblées générales qui se tenaient devant le siège du groupe, au Relecq-Kerhuon.

Cap Finistère : *En quoi une banque mutualiste doit-elle se distinguer ?*

Nathalie Tregner : Nous devons d'abord considérer que nous sommes différents. Que nous avons des sociétaires et ne pas chercher, systématiquement, à leur vendre des produits pour atteindre des objectifs. Et dans une banque mutualiste, tous les salariés, même les cadres dirigeants, appartiennent à la même entreprise. Nous sommes d'accord avec le projet industriel du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
Mais, c'est tout de même grâce aux salariés que ce projet peut devenir réalité. Il est donc normal que nous récoltions les fruits de notre travail.

Serait-ce un début ?

Le mouvement social au Crédit Mutuel Arkéa peut être regardé comme exemplaire. Nos militants ont fait une démonstration de force et de cohérence, alliant des militants jeunes et des militants plus expérimentés ■

les partenaires sociaux, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire de 2012.
- **Le versement dès à présent d'une prime de 300 € pour tous, sous forme d'un complément d'intéressement.**

Demandes de l'intersyndicale
- **L'attribution de 60 points pour tous (équivalent à 150 € bruts mensuels)**
- **Un abondement pérenne de 500 € sur le plan d'épargne entreprise**
- **Une augmentation des tickets-restaurants**

Crédit Mutuel Arkéa
- **Géographiquement la Bretagne, le Massif Central, l'Aquitaine**
- **3 millions de sociétaires**
- **8700 salariés**
- **4000 administrateurs**
- **Notation : Standard and Poor's : A+**

Résultats de la grève : La direction lâche

- **Augmentation de 40 points, soit 101,60 € par mois, pour chaque collaborateur dont la rémunération est inférieure à 30 k€ annuels bruts**
- **Augmentation de 20 points pour chaque collaborateur dont la rémunération est comprise entre 30 k€ et 40 k€ annuels bruts**

Ces deux mesures concernent plus de 70 % des salariés de l'UES Arkade.
- **Une enveloppe de 30 000 points à distribuer en concertation avec**

Représentativité syndicale	
Crédit Mutuel Arkéa (BretagneMassif Central, Sud-Ouest)	
Inscrits :	6 444
Exprimés :	4 427
CFDT :	51,52 %
UNSA :	**22,57 %**
SNB :	12,49 %
CGT :	9,92 %
CFTC :	2,73 %
FO :	0,77 %

Brèves

Jurisprudence

Un syndicat non représentatif ne peut être écarté de l'accès à l'intranet de l'entreprise.

Depuis la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, un accord collectif d'entreprise peut autoriser et organiser la diffusion des publications et tracts syndicaux via l'intranet de l'entreprise, soit par la mise en place d'un emplacement dédié, soit par l'utilisation de la messagerie professionnelle (C. trav. Art.L.2142-6).
Cet accord peut-il réserver l'accès à l'intranet aux seuls syndicats représentatifs ? Telle est la question, inédite, que vient de trancher la Cour de cassation. Dans un arrêt du 21 septembre, les Hauts magistrats, statuant notamment au nom du principe constitutionnel d'égalité, ont posé pour principe que ce type d'accord doit bénéficier à toutes les organisations ayant constitué une section syndicale, qu'elles soient ou non représentatives.

Prime Sarko

Prévue par la loi du 28 juillet 2011, sur un coup de menton de Nicolas Sarkozy, la prime prévue par le chef de l'Etat devait être de mille euros, pour permettre aux salariés des entreprises qui réalisent des profits de bénéficier en plus de leur rémunération, d'une partie des fruits de leur travail.

UNSa
Banques et Assurances
Ambition 2017
N°130
FÉVRIER 2014

Pacte de responsabilité ou pacte des loups

En ce début d'année que nous espérons excellente pour chacun, François Hollande nous annonce un « pacte de responsabilité » qui s'adresse aux entreprises. L'offre est une exonération de charges sociales de 35 milliards intégrant les 20 milliards du CICE : elle supprime la responsabilité patronale de contribuer au financement de la branche famille de la Sécurité Sociale. La demande présidentielle est celle d'agir pour favoriser l'emploi et d'inverser enfin la courbe du chômage : l'humoriste précisera qu'en 2013 l'engagement d'inverser cette courbe a déjà été tenu deux fois : à la baisse en septembre avec le bug SFR et à la hausse le mois suivant !

Les modalités et le chiffrage des contreparties sont renvoyés au résultat d'une négociation nationale et une loi créant un observatoire de plus sera proposée à l'automne.

Si le MEDEF a exprimé immédiatement sa satisfaction, Pierre Gattaz a également précisé que l'organisation patronale « refuserait des engagements écrits en termes de création d'emplois opposables aux entreprises » ! La promesse de créer un million d'emplois a autant de valeur que celle faite en son temps par papa Gattaz ou encore les patrons de l'hôtellerie-restauration avec la baisse de la TVA !

Les premiers éléments que nous recueillons sur l'impact emploi du CICE dont nos entreprises sont parmi les grandes bénéficiaires vont malheureusement dans le mauvais sens et aux PSE qui frappent plusieurs de nos entreprises s'ajoute un peu partout l'annonce de réductions d'effectifs, ce malgré l'aubaine gouvernementale.

Aujourd'hui, la seule responsabilité qui compte pour les salariés, c'est celle des organisations syndicales qui se battent concrètement sur le terrain de l'emploi et du pouvoir d'achat. Nos équipes syndicales et la Fédération sont mobilisées sur ces objectifs. Plus fort l'UNSA.

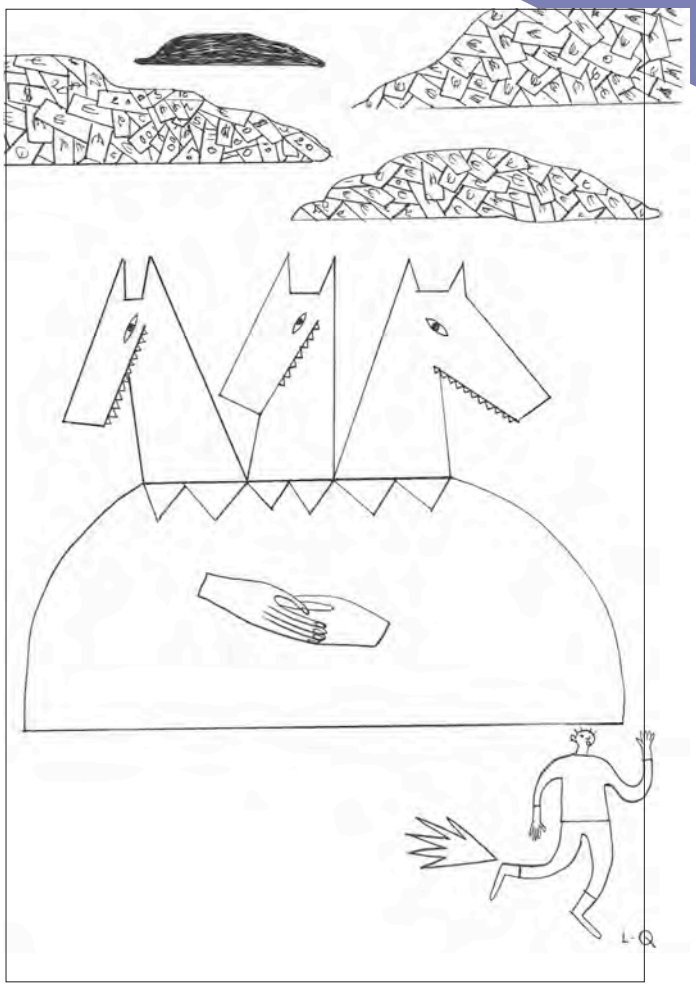

Gilles Desseigne

Sommaire

Dossier Pages 2-3 : Cette année là… « Formidable … » comme le chante Stromae
Page 4 : Extraits de la déclaration commune des organisations syndicales
Pages 3-4 Quelques résultats électoraux

banques UNSa assurances

Cette année là…« *Formidable …* »
comme le chante Stromae

AG de l'UNSA CACF novembre 2013

L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ RICHE POUR NOS SYNDICATS ET SECTIONS. IL EST IMPOSSIBLE ICI DE RENDRE COMPTE DE CHAQUE ÉVÈNEMENT ET DE CHAQUE SUCCÈS

L'inventaire à la Prévert qui suit donne toutefois une idée de la vitalité de notre Fédération.

Congrès de la Fédération :
Election du nouveau bureau de 16 membres. Luc Martin-Chauffier, qui reste au bureau, transmet le flambeau au secrétariat composé de Gilles Desseigne (Secrétaire Général), Sylvie Liziard (Banques), Michel Rizzo (Assurances) et Francis Desirant (Trésorerie)

Assemblée générales du CACF à Evry : autour de Christine Deneuve, une cinquantaine de militants de l'UNSA CACF débattent de l'avenir de leur entreprise et de la formidable progression de leur syndicat.

Congrès de la MAAF :
Le SIPAM-UNSA tient son congrès à Biarritz : Olivier Baldin passe le relais à Dominique Agostini, le congrès réunit plus d'une centaine de militants.

Congrès du S.U. Caisses d'Epargne :
Le rapport d'activité présenté par Sylvie Liziard est approuvé à la quasi-unanimité ; Bernard Charrier devient le nouveau Secrétaire Général.

Congrès du Crédit Mutuel ARKEA :
A Erdeven, autour de Yannick Martin, se

Représentativité
l'arbre à huit branches de la Fédération

- **Assurances : 10,98% pour 161 000 salariés - 4° position-**
- **Crédit Mutuel : 11,35 % pour 43 000 salariés - 4° position-**
- **Caisses d'Epargne : 31,19 % pour 41 000 salariés - 1° position**
- **Banques Populaires : 14,07 % pour 32 000 salariés - 3° position**
- **Sociétés financières : 9,68% pour 25 000 salariés - 6° position**
- **Salariés des agents généraux : 9,81% pour 20 000 salariés - 4° position**
- **Crédit Foncier de France : 25,50 % pour 3 000 salariés - 1° position**
- **Banques de Guadeloupe : 24,84 % pour 1 000 salariés - 1° position**

réunissent une centaine de militants du Crédit Mutuel.

L'UNSA Banque Populaire se structure autour de Laétitia Bresson et de son équipe en plein essor avec l'arrivée du Crédit Coopératif et de la CASDEN où l'UNSA gagne haut la main les élections.

Création de BPI :
les syndicats UNSA de la CDC, d'OSEO et d'Ubifrance -les premiers dans leurs entreprises- sont en première ligne pour garantir le bon démarrage de la BPI : ils sont reçus à Bercy, l'UNSA a pour objectif d'être la première force chez BPI.

PSE du CIF- Crédit Immobilier de france :
l'UNSA, avec Corinne Mace, Carine Mazzoni et Gérald Parent, aidés par ORSEU, passent de nombreuses nuits blanches et fréquentent assidûment les ministères et l'Elysée : ils arrachent le maintien de nombreux emplois et un PSE exemplaire.

PSE chez Natixis :
l'UNSA (Isabelle Viel, Régine Hebert, Laurent Leibmann et Nicolas Getti) est le seul syndicat à émettre un avis négatif sur la suppression de 700 emplois dans cette structure du groupe BPCE : en application de l'ANI, la DIRRECTE saisie, valide nos analyses et exige des dirigeants qu'ils revoient leur copie.

En Guadeloupe, le SU BDAF fait une razzia aux élections : l'UNSA devient la première force syndicale dans cette région grâce à l'action des syndicats affiliés SU et SUNI.

Développement de l'UNSA Banques et Assurances :
nous nous implantons fortement chez LCL, CASA et BNPP : de bonne augure pour 2017 !

Représentativité :
nos efforts militants sont récompensés par l'obtention de 8 représentativités de branche. Une mention particulière pour la Branche Assurances forte de plus de 160 000 salariés où nous arrivons par la grande porte après des années de conflit juridique. L'entrée se fait en fanfare avec la victoire concomitante du syndicat de **GENERALI** où l'équipe de Raynald Dutot obtient la majorité.

La Fédération sous l'impulsion de Michel Rizzo réunit le premier séminaire du « *vivier* » des négociateurs de la Branche Assurances à Deauville : la recette est bonne et sera dupliquée dans nos autres branches !

L'UNSA Crédit Mutuel poursuit son développement avec l'implantation réussie au Crédit Mutuel IdF et un beau succès aux élections professionnelles.

Un grand merci à nos 12500 adhérents et en route ! pour 2017

banques UNSA assurances

Résutats éléctoraux

CA Touraine-Poitou- CE 2013	
Inscrits	1 300
Exprimés	1 004
CFDT	25 %
UNSA	24,47 %
CGT	21 %
CGC	20 %
SUD	11,66 %
CFTC	0,55 %

CEpargne Provence-Alpes Corse-Réunion-Antilles CE-2013		
Inscrits	2 733	
Exprimés	1 940	
UNSA	51,49 %	+ 6,59
CGC	15,90 %	
CGT	12,27 %	
SUD	11,13 %	
CFDT	10,36 %	
CFTC	1,34 %	
FO	0,31 %	- 8,77

Seule l'UNSA ne joue pas aux chaises musicales dans une caisse où toutes les OS bougent à la hausse ou à la baisse.

BP Val de France – CE 2013	
Inscrits	2 335
Exprimés	384
UNSA	35,40 %
FO	24,86 %
CFDT	24,42 %
SNB	15,32 %

L'UNSA toujours 1ère malgré la mitraille et en progression de 2,7%.

Extraits de la déclaration commune des organisations syndicales CFDT-CGT-FSU-UNSA

La crise financière, économique, sociale et environnementale affecte au quotidien les conditions de travail et de vie de nombreux salariés, chômeurs, retraités et touche spécifiquement les jeunes. L'ampleur des drames sociaux conduit à la désespérance et menace la cohésion sociale, la capacité à vivre ensemble et in fine la démocratie. L'expression légitime des intérêts particuliers ne peut sans danger laisser se développer les corporatismes en ignorant l'intérêt général.

Cette crise qui dépasse nos frontières ne peut exonérer les responsables économiques et politiques de leurs propres responsabilités quant à leurs décisions et leurs choix. Représentant les salariés dans leur ensemble et leur diversité, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, UNSA considèrent que la leur est d'agir avec les salariés pour apporter des solutions immédiates aux situations difficiles auxquelles sont confrontés nombre d'entre eux et construire des réponses à plus long terme permettant de redonner à tous sens et confiance dans l'avenir. C'est pourquoi doit s'engager ou se poursuivre un dialogue social avec ces objectifs, dans les entreprises comme dans les secteurs d'activités, les territoires et au niveau national.

Les organisations syndicales interpellent solennellement les responsables économiques et politiques pour que soient apportées des réponses en ce sens :

• par la mobilisation de tous les leviers disponibles pour favoriser l'emploi, en particulier l'accès à l'emploi des jeunes et l'accompagnement des salariés en difficulté ;

• par une plus grande justice sociale, en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité ; il est particulièrement nécessaire de réduire les inégalités, d'assurer l'accès de tous à des services publics de qualité et d'évaluer l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques, notamment des aides et exonérations accordées aux entreprises ;

• par l'engagement de la France en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité en progressant significativement en matière de régulation financière et de financement de l'économie, tel que le propose la Confédération européenne des syndicats. Ce plan d'investissement doit être accompagné d'un socle social européen évitant les concurrences sociales (salaires minimums, conditions de détachement des travailleurs,...).

Les organisations syndicales demandent aux responsables économiques et politiques, au patronat et au gouvernement, de prendre la mesure des mécontentements qui taraudent la société et d'y apporter des réponses. C'est à un sursaut d'engagement qu'elles appellent afin de dépasser les discours et les pratiques qui dressent les uns contre les autres au détriment du *« vivre ensemble »*. Pour ce qui les concerne, les organisations syndicales s'engagent à agir en ce sens. Il en va de la justice sociale, comme du progrès économique, de la vie démocratique et de la cohésion sociale.

Les organisations syndicales rappellent leur condamnation des dérives racistes, leur engagement à les combattre dans les entreprises et les administrations.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, UNSA conviennent de se revoir rapidement pour travailler sur les questions d'emploi, de fiscalité, de pouvoir d'achat et sur le plan d'investissement proposé par la CES afin d'étudier la possibilité de porter avec les salariés des propositions communes.

Résutats éléctoraux

CDC- Cosog 2013	
Inscrits	2 112
Exprimés	1 028
UNSA	27,28 %
CFDT	25,25 %
CGT	19,01 %
CGC	9,95 %
Autres	9,28 %
FO	5,35 %
CFTC	3,48 %

L'UNSA seule contre tous, 1ère une fois de plus.

CFDP Assurances-CE 2013	
Inscrits	150
Exprimés	101
CFDT	33,66 %
UNSA	30,69 %
CGC	20,79 %
FO	14,85 %

Pour notre 1ère apparition, nous dépassons les 30 % qui nous permettent de signer d'éventuels accords d'entreprises seuls.

SMABTP-CE 2014			
Inscrits	2 000		
Exprimés	446		
UNSA	656	45,34 %	+ 23,74 %
CFDT	398	27,51 %	+ 6,46 %
CFTC	234	16,17 %	- 12,23 %
CGC	124	8,64 %	- 0,91 %
FO	34	2,35 %	- 0,94 %

La CGT disparait (7,82 % en 2009)
Autres disparait (10,17 % en 2009)
L'UNSA décolle en s'imposant en province, suite à un travail de terrain très fort. Nous faisons 180 voix de plus.

UNSa
Banques et Assurances
Ambition 2017
N°131
Octobre 2014

Rentrée syndicale

Après un été pourri pour les uns, ensoleillé pour les veinards, mais trop court pour tous, nous avons repris notre besace syndicale.

Nous ne commenterons pas les jeux et stratégies politiques. Pour autant, ce qui touche à la situation des collègues que nous défendons quotidiennement et que nous représentons est bien de notre responsabilité, et pour la Fédération, notre liberté de parole, dans le respect de notre charte UNSA, reste totale.

Les propos et actes des ministres du nouveau gouvernement comme les déclarations du MEDEF ne peuvent que nous inquiéter.

Indignes les propos du ministre du Travail à l'égard des chômeurs quand on sait que la fraude parmi les 5 300 000 demandeurs d'emploi est marginale : 28 millions d'euros contre 80 milliards pour la fraude fiscale. Il faut s'attaquer au chômage et non aux chômeurs !

Incompréhensible la remise en cause, par le nouveau ministre de l'Économie, des 35 heures alors que cette mesure n'est concrètement remise en question dans aucune branche professionnelle et que le patronat dispose déjà de tout un arsenal permettant de s'adapter.

Inouïes les attaques du nouveau Premier ministre contre le code du travail et les seuils sociaux pour lesquels on nous impose une négociation à la baisse. Faut-il rappeler que depuis 1993, la mise en place de la Délégation Unique du Personnel répond aux besoins de simplification desIRP.

Induire l'idée que supprimer les délégués du personnel ou les CE favoriserait l'emploi est une ineptie. Notre expérience de syndicalistes, et aussi de professionnels de la Banque et de l'Assurance nous confirme que l'entreprise gère l'emploi en fonction de son volume d'activité. Derrière ces propositions se profile une régression sociale brutale souhaitée par une frange du MEDEF. Dire que les millions de salariés des TPE et PME doivent être représentés à l'extérieur de l'entreprise, c'est revenir sur une grande avancée de 1968 : la reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise. Priver des millions de salariés de CE, c'est gommer un acquis fondamental de 1945 ! A ce jour, le pacte de responsabilité et le CICE ne donnent aucun résultat en ce qui concerne l'emploi comme le démontre les remontées d'information des syndicats de nos branches.

Dans ce contexte, le mouvement syndical a la possibilité d'agir à l'intérieur des entreprises et des branches, et peut obtenir des résultats par l'action et le dialogue : la Fédération UNSA Banques et Assurances, ses 12 000 adhérents, ses 80 syndicats et sections y prend toute sa place. Pour preuve notre participation à la journée nationale du 10 septembre sur le pacte de responsabilité et notre implication dans la négociation ouverte dans la Branche Assurances où nous espérons des avancées pour les salariés. Bonne rentrée à chacune et chacun.

Gilles Desseigne

Sommaire

Pages 3-4 : Comment Ignorer Concrètement l'Emploi
Pacte de Responsabilité
Pages 3-4 Quelques résultats électoraux
Page 4 : la formation fédérale c'est parti
Quelques résultats électoraux

banques UNSa assurances

Comment Ignorer Concrètement l'Emploi

Lors de la création du CICE, le gouvernement avait un double objectif donner les moyens aux entreprises d'investir et embaucher.

Le ministre, Michel Sapin très optimiste déclarait en novembre 2012 « le CICE devrait susciter la création de 300 000 emplois d'ici 2 ans » sans compter ceux qu'il permettra de sauver.

Un effort historique pour diminuer le coût de la masse salariale des entreprises sous forme de crédit d'impôt reversé sur les cotisations sociales a été mis en place .

Le montant du CICE est égal à 4% de la masse salariale pour l'exercice 2013 et 6% pour 2014 pour les salaires ne dépassant pas deux fois et demie le SMIC sur la base légale de travail c'est-à-dire 43350€ annuels bruts sur 35 heures. Cet allègement représente un montant de 20 milliards par an sur 3 années.

L'objectif du CICE tel que prévu par la loi vise à améliorer la compétitivité des entreprises en allégeant le coût du travail et plus particulièrement les efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

La loi sur la sécurisation de l'emploi et le pacte de responsabilité oblige les entreprises à une consultation du suivi de l'utilisation du CICE auprès du comité d'entreprise avant le 1er juillet de chaque année. C'est un enjeu important pour les partenaires sociaux puisqu'ils sont les seuls à réaliser ce suivi, l'administration fiscale n'exerçant aucun contrôle sur l'utilisation du CICE.

Nous avons donc mené une enquête au sein de notre fédération pour connaître l'affectation des crédits d'impôt dans nos établissements.

AXA a perçu 8000 000€ et déclaré aucun emploi complémentaire que ceux prévus par la GPEC et contrats de génération.

Crédit coopératif
1 388 457€, pas d'emploi créé, utilisé pour l'immobilier, refonte du système d'information, achat de logiciel.

Crédit Mutuel
40,2 €
Crédit Mutuel IDF
1 514 413€
Crédit Mutuel Nord Europe
2 138 016

Utilisé pour :
formation, recrutement de chargé professionnel, mise en place de nouveau concept d'agences.

Caisse d'épargne : achat de tablettes pour les clients, formations, investissement immobilier et énergétique. Aucun effort d'investissement, les montants affectés étaient déjà programmés.

Nous constatons que nos dirigeants ont saisi l'effet d'aubaine de ce crédit d'impôt mais qu'aucun acte citoyen n'a été réalisé pour diminuer le chômage, alors que 25% des jeunes sont sans emploi et que nos entreprises ont une part importante de responsabilité dans la crise financière.

Nos entreprises doivent contribuer à la création d'emplois, à la formation des jeunes, au maintien des emplois seniors par des adaptations au poste de travail.

En laissant l'initiative à nos entreprises l'utilisation du CICE sans contre- partie d'emplois c'était faire preuve d'une grande confiance. Le monde financier est toujours âpre aux gains et au toujours plus en terme de résultats mais pas aux contributions sociales.

Tous nos élus des comités d'entreprise ont émis des avis négatifs. C'était pourtant faire preuve de responsabilité de la part de nos entreprises que de contribuer à la création d'emplois, à la formation des jeunes, au maintien des emplois seniors par des adaptations au poste de travail.

Ce point sur l'emploi si essentiel au développement de notre société a été délibérément ignoré, nous invitons nos élus à se mettre d'accord sur l'utilisation du CICE en début d'année pour être sur une démarche d'anticipation plutôt que de contrôle.

Sylvie Liziard,
Secrétaire générale adjointe

Pacte de Responsabilité

La Fédération a tenu les 2 et 3 octobre près d'Angers un séminaire consacré à la négociation sur le pacte de responsabilité dans les branches Assurances et Sociétés Financières.
Dans les Assurances - une des 50 branches principales en effectif- la négociation est ouverte et l'UNSA, très active dans les propositions, agit notamment pour le maintien de l'emploi, l'arrêt des délocalisations et la création d'une mobilité professionnelle de branche.
Dans les Sociétés Financières 26 000 salariés - nous venons d'obtenir le principe d'une discussion et espérons bien aboutir à une négociation constructive pour ce secteur souvent malmené en ce qui concerne l'emploi (CIF, CACF, COFINOGA …).

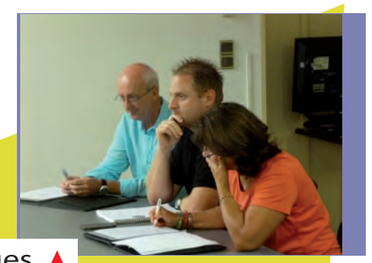

Un ami nous a quitté

Jean-Claude Chenaux est le fondateur du syndicat autonome de la BP Bourgogne Franche Conté (SPAB UNSA) : un des premiers syndicats à rejoindre la toute jeune Fédération Banques Assurances. Implanté initialement en Franche Conté, le syndicat connait un nouveau développement en Bourgogne et devient le premier syndicat UNSA au sein des Banques populaires.
Très vite d'autres syndicats se fédèrent sous l'impulsion et l'exemple de Jean-Claude : Val de France, BRED, Rives de Paris. Devant faire face à une cruelle maladie , Jean-Claude passe le relai à ses camarades qui vont poursuivre le développement UNSA (CASDEN, Crédit Coopératif,…) mais poursuit son action militante malgré sa situation personnelle.
Au-delà de ses convictions militantes et humanistes, Jean-Claude est un camarade toujours souriant, à l'écoute. Il sait garder une curiosité d'enfant et cultive sa passion pour la civilisation indienne et les tribus nord-américaines. Aujourd'hui Jean-Claude chevauche librement parmi ses frères dans les grandes plaines, mais reste présent dans nos cœurs.
L'UNSA s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

Résutats éléctoraux

Caisse d'Epargne Rhône Alpes	
Inscrits	3 271
Exprimés	2 051
CGC	24,57 %
UNSA	21,14 %
CGT	17,21 %
FO	13,85 %
SUD	11,51 %
CFDT	11,02 %

Caisse d'Epargne Normandie	
Inscrits	1 873
Exprimés	1 144
UNSA	36,30 %
CGC	33,30 %
CFTC	10,00 %
CFDT	10,00 %
CGT	5,24 %

Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	
Inscrits :	1 819
Exprimés :	1 480
FO	23,11 %
CGC	20,28 %
SUD	17,97 %
CGT	17,09 %
CFTC	10,77 %
UNSA	10,77 %

Caisse d'Epargne Alsace	
Inscrits :	1 062
Exprimés :	858
UNSA	65,38 %
CFDT	13,75 %
CGC	12,92 %
SUD	10,61 %

La Fédération avec l'aide du CEFU organise tous les deux mois des formations de base pour les élus DP, CE et futurs RS ou délégués syndicaux. Une initiative attendue qui intéresse toutes vos structures : renseignez- vous sur le planning !

Ci-dessous témoignage de l'UNSA SMABTP qui a essuyé les plâtres !

La fédération Banques Assurances a organisé, en collaboration avec le CEFU, un stage destiné à former les Délégués du Personnel nouvellement élus à la SMABTP. Ce stage de trois jours, qui a réuni dans les locaux de Bagnolet une vingtaine de délégués de la région parisienne et de province, répondait à une très forte attente des nouveaux élus mais également des plus expérimentés qui, pour nombre d'entre eux, n'avaient jamais reçu de formation syndicale. Ces journées furent l'occasion de comprendre le périmètre du mandat, de prendre connaissance des outils et des moyens d'actions du DP. Ce fut aussi l'occasion d'appréhender le paysage syndical national, de rappeler les valeurs défendues par notre syndicalisme et de présenter notre fonctionnement au niveau fédéral et national. Loin d'être organisée en séances rébarbatives de cours magistraux, cette formation s'est adaptée à la diversité du groupe et a permis de nombreux échanges spontanés. A l'issu de ces trois jours nos élus sont repartis mieux armés, enthousiasmés, et la cohésion du groupe est encore renforcée. C'est donc un véritable succès !

Parce que nous nous devons de ne pas décevoir les collègues qui votent pour nous, notre développement syndical passe par la formation de nos élus et militants. C'est un incontournable. Les participants à cette première session encouragent la Fédération à développer une politique de formation volontariste. Ils sont preneurs !

Enfin, nos élus adressent un grand bravo aux principales intervenantes : Florence Dodin et Catherine Le Gargasson.

C. RousseL,
Secrétaire de l'UNSA SMABTP

Les lâcheurs !

Olivier Baldin, membre du bureau et responsable du syndicat UNSA MAAF, a décidé de profiter d'une retraite qu'il estime bien méritée pour parfaire ses connaissances en soudure et en œnologie !
Lors de notre COMEX de Juin 2014, le bureau lui avait réservé une petite surprise.
Tous nos vœux à Olivier ainsi qu'à Jean-Pierre Dubessay (GMF) qui avait pris le même chemin quelques jours avant ! Ils sont remplacés au bureau de la Fédération par Dominique Agostini et Eric Varlet.

Résutats éléctoraux

Crédit Coopératif	
Inscrits	1 960
Exprimés	1 087
CGC	26,49 %
CFDT	26,13 %
UNSA	19,78 %
SUD	12,97 %
FO	7,82 %
CGT	6,81 %

FO et CGT perdent leur représentativité

BP France Investissement	
Inscrits	286
Exprimés	172
CGT	45,35 %
UNSA	30,64 %
CFDT	23,84 %

Félicitations à toutes nos équipes UNSA qui franchissent allègrement le seuil des 10 %. Mentions particulières à la Caisse d'Epargne Alsace pour sa performance et au Crédit Coopératif (groupe Banques populaires) qui pour sa première participation talonne les dinosaures. Avec nos excuses pour les syndicats et sections qui n'ont pas trouvé place dans cette rubrique : ce n'est que partie remise !

Buletin de la
Fédération
Banques - Assurances
Responsable de la publication
Gilles Desseigne
gilles.desseigne@unsa.org
01 48 18 88 22
conception PAO-Bagnolet